



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

UN LIBRARY

NINETEENTH YEAR

SEP 23 1965

1177 *th MEETING: 16 DECEMBER 1964*
*ème SÉANCE: 16 DÉCEMBRE 1964**DIX-NEUVIÈME ANNÉE*

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1177)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	1

758

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1177)	1
Adoption de l'ordre du jour	1

(Continued overleaf — suite au verso)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).	

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND SEVENTY-SEVENTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 16 December 1964, at 3 p.m.

MILLE CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 16 décembre 1964, à 15 heures.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1177)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5);
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council and if I hear no objection, I shall invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, the Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the United Arab Republic, Burundi, Kenya and the Central African Republic to take the seats reserved for them opposite

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1177)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5);
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et s'il n'y a pas d'objection, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi, du Kenya et de la République centrafricaine

the Council table and to participate in the debate without the right to vote.

At the invitation of the President, Mr. J. M. Ahmed (Sudan), Mr. C. O. M'baye (Guinea), Mr. H. K. Yomekpe (Ghana), Mr. W. Loridan (Belgium), Mr. G. Obongui (Congo, Brazzaville), Mr. I. Bendifallah (Algeria), Mr. Y. Diakite (Mali), Mr. M. P. A. M'bale (Democratic Republic of the Congo), Mr. E. C. Anyaoku (Nigeria), Mr. M. El-Kony (United Arab Republic), Mr. J. Mbazumutima (Burundi), Mr. M. Kisaka (Kenya) and Mr. M. Gallin-Douathe (Central African Republic) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): I wish to inform the Council that we have received a communication dated 15 December 1964 from the Permanent Representative of Uganda to the United Nations asking to be allowed to participate in the debate on item 2 of our agenda [S/6110].^{1/} If there is no objection, I shall invite the representative of Uganda to participate, without vote, in the debate.

At the invitation of the President, Mr. S. N. Odaka (Uganda) took the place reserved for him in front of the Council table.

3. Mr. MBAZUMUTIMA (Burundi) (translated from French): The people of Burundi, its Government and its delegation to the United Nations express their gratitude to the Security Council for permitting their representative to sit at the Council table and to participate, without voting rights, in your discussions.

4. It would have been heartening to use their first opportunity of enjoying this privilege in a case in which one of our brother African countries was not involved.

5. My country associated itself with those who requested that the question of the Congo should be placed on the Security Council's agenda, for two reasons: first, as an African country, a brother of the Congo and an active Member of the United Nations, its sole objective being that the Security Council should adopt a positive position by denouncing the Belgo-American intervention at Stanleyville; secondly, as a neighbour country of the Congo and a country which certain Powers have often reproached for its political attitude, because I thought—and I was not mistaken—that those same Powers, including the United States of America, would not fail to accuse my country of having facilitated the rebel or nationalist action in the Congo. It is in this double role that I permit myself to speak before this international body.

6. I shall deal with the subject in the same way as would, except for slight differences of approach, any African who is aware of the dangers of imperialism and neo-colonialism and is anxious to spare his

à participer, sans droit de vote, aux débats du Conseil sur cette question et à occuper les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. J. M. Ahmed (Soudan), M. C. O. M'baye (Guinée), M. H. K. Yomekpe (Ghana), M. W. Loridan (Belgique), M. G. Obongui (Congo [Brazzaville]), M. I. Bendifallah (Algérie), M. Y. Diakite (Mali), M. P. A. M'bale (République démocratique du Congo), M. E. C. Anyaoku (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie), M. J. Mbazumutima (Burundi), M. M. Kisaka (Kenya) et M. M. Gallin-Douathe (République centrafricaine) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je dois informer les membres du Conseil que j'ai reçu, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, une communication en date du 15 décembre 1964 émanant du représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies, dans laquelle il demande à participer aux débats relatifs au point 2 de notre ordre du jour [S/6110].^{1/} S'il n'y a pas d'objection, je vais inviter le représentant de l'Ouganda à participer, sans droit de vote, aux débats du Conseil sur cette question.

Sur l'invitation du Président, M. S. N. Odaka (Ouganda) prend place au siège qui lui est réservé face à la table du Conseil.

3. M. MBAZUMUTIMA (Burundi): Le peuple du Burundi, son gouvernement et sa délégation auprès de l'Organisation des Nations Unies expriment leur gratitude au Conseil de sécurité pour avoir autorisé leur représentant à prendre place à la table du Conseil et à participer sans droit de vote à ses discussions.

4. Comme c'est la première occasion qui leur est offerte de jouir de ce privilège, il aurait été encourageant d'en user dans des cas ne concernant pas un pays frère d'Afrique.

5. Mon pays s'est associé aux auteurs de la demande d'inscription à l'ordre du jour de la question congolaise au Conseil de sécurité dans un double but: premièrement, en tant que pays africain, frère du Congo et Membre à part active de l'ONU, dans le seul but de voir le Conseil de sécurité adopter une position concrète en dénonçant l'intervention américano-belge à Stanleyville; deuxièmement, en tant que pays voisin du Congo, qui s'est vu souvent reprocher son attitude politique par certaines puissances, car je pensais — et je ne me suis pas trompé — que ces mêmes puissances, dont les Etats-Unis d'Amérique, n'allaient manquer d'accuser mon pays d'avoir facilité l'action rebelle ou nationaliste au Congo. C'est à ce double titre que je me permets de prendre la parole devant cette instance internationale.

6. J'aborderai le sujet de la même façon que le ferait, à quelques nuances près, tout Africain conscient des dangers de l'impérialisme et du néo-colonialisme et désireux d'en épargner à son peuple les consé-

^{1/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

people the disastrous effects of it. In other words, the Burundi delegation considers the drop of Belgian paratroops on Stanleyville by United States aircraft which, with British support, had taken off from Ascension Island, to be an intensification of the neo-colonialist methods existing in the Congo since the day following its independence. In short, the delegation of Burundi firmly believes that the problem of hostages in the Stanleyville region in 1964 is no less of neo-colonialist origin than was the problem of the Congolese mutinies in 1960.

7. I must say, further, that the Congo is of concern to the free States of Africa because it forms part of their problem. It has been economically ravaged and culturally debased; and this has happened in every ex-colonial country. Its independence has been betrayed and its leaders massacred or exiled, which is a constant danger for any independent African State. Its problems therefore are those of a nominal independence, of an incomplete and artificial education and of a fanatic imperialism.

8. I must add that the more truly independent the Congo becomes, the less dangerous it will be for its neighbours to establish normal relations with any country in the world. Furthermore, the more education is distorted in the Congo, the more will political leaders fail to understand the phenomena of resistance to exploitation and alienation; the more fanatic imperialism becomes the easier it will be for cynical profiteers to proclaim their independence and the more aggressive will the popular masses become.

9. As for their intentions, the imperialists are irreproachable. They have everything and they promise to give everything except real independence. Thus the Congo is flooded with chemically fattened chickens, surplus foodstuffs and, at the same time, fascist mercenaries.

10. Yet what the Congolese need above all is real independence. That, at least, is the first proposal of the Leopoldville daily newspaper, Le Courrier d'Afrique, of 20 May 1963, which goes on to make the following complaint:

"Once more, there will be nobody willing to take such an initiative because that is not the plan of the imperialists, who wish fraudulently to deprive the Congolese people of their possessions after having completely balkanized them.

"If, then, no one dares to do anything except that which is ordered from outside the country by the sharks of high finance, the Congo becomes a paradise lost.

"Thus the Government of the country is still faced with a dilemma. Either it must submit to the demands of the people and concern itself directly with their interests by courageously rejecting any requests from puppeteers or it must accept its failure by renouncing its political mandate. Unless one of these two imperatives is obeyed, the second Congolese revolution will break out because the policy of deceit does not pay."

quences nefastes. Autrement dit, la délégation du Burundi considère que le largage sur Stanleyville de paracommandos belges par des avions des Etats-Unis d'Amérique, à partir de l'île de l'Ascension, avec l'appui britannique, est une intensification des méthodes néocolonialistes utilisées au Congo dès le lendemain de l'indépendance. En d'autres termes, le Burundi croit fermement que le problème des otages dans la région de Stanleyville en 1964 n'est pas moins une création néo-colonialiste que ne l'était le problème des mutineries congolaises en 1960.

7. Il faut ensuite dire que le Congo intéresse les Etats libres d'Afrique parce qu'il fait partie de leurs problèmes. Il a été économiquement ravagé et culturellement abâtardi; et cela a été le cas pour tout pays ex-colonial. Son indépendance a été trahie et ses leaders massacrés ou exilés; cela est un danger permanent pour n'importe quel Etat indépendant d'Afrique. Ses problèmes sont donc ceux que posent une indépendance nominale, une éducation incomplète et artificielle et un impérialisme fanatique.

8. Il faut ajouter que plus le Congo sera véritablement indépendant, moins dangereux il sera pour les voisins de nouer des relations normales avec n'importe quelle nation du globe. Par ailleurs, plus l'éducation au Congo sera déformée, plus les phénomènes de résistance à l'exploitation et à l'aliénation échapperont à la compréhension des responsables politiques; en outre, plus l'impérialisme sera fanatique, plus facilement les profiteurs cyniques proclameront leur indépendance et plus les masses populaires augmenteront leur combativité.

9. Dans leurs intentions, les impérialistes sont irréprochables. Ils ont tout et promettent de tout donner sauf l'indépendance réelle. Ainsi le Congo est inondé de poulets chimiquement engraisés, de surplus alimentaires et en même temps de mercenaires fascistes.

10. Cependant, les Congolais ont avant tout besoin d'une indépendance véritable. C'est du moins ce que propose d'abord le quotidien de Léopoldville du 20 mai 1963, le Courrier d'Afrique, qui expose ensuite la plainte suivante:

"Encore une fois, il n'y aura personne qui voudra prendre une telle initiative parce que tel n'est pas le plan des impérialistes qui veulent soumettre le peuple congolais aux lois de la dépossession frauduleuse après l'avoir complètement balkanisé.

"Si donc personne n'ose faire un geste en dehors de ce qui est commandé de l'extérieur par les requins de la haute finance, le Congo devient un paradis perdu.

"Le dilemme reste donc posé pour le gouvernement du pays. Ou bien il doit se soumettre aux exigences du peuple et s'occuper directement de ses intérêts en repoussant courageusement toute sollicitation émanant de tireurs de ficelles, ou bien il doit accepter son échec en renonçant à son mandat politique: en dehors de ces deux impératifs c'est la deuxième révolution congolaise qui éclatera parce que la politique du mensonge ne paie pas."

That statement which appeared in Le Courrier d'Afrique, correctly reflects the position of some Congolese who understand the problem confronting the country.

11. I should be failing in my duty and consequently unjust, if I were to withdraw without having denounced on behalf of my delegation certain stratagems which have crept into our discussion. These stratagems tend to distract international attention from the truth of the Congolese problem, its origins, its realities and its consequences.

12. Certain delegations, and many press circles whose speciality, as everyone knows, is to distort the truth, tend to present the Congolese question as being of racial origin, with Arab Africans on one side and non-Arab Africans on the other. Those who make these same allegations even go so far as to conclude that it is an open quarrel with the upholders of savagery, communism and cannibalism on one side and the saviours of democracy and western civilization on the other.

13. If that is really how they define the situation, Burundi cannot remain indifferent in the face of such dishonest machinations, which distort the truth by creating confusion, untruth, suspicion and, I must say, racism between African countries. That is why my delegation extends its brotherly congratulations to the representatives of the Ivory Coast and Morocco who have vigorously opposed this type of racial propaganda. There is no problem of Arab or non-Arab in our African affairs, but there are problems which alienate the Africans from the non-Africans who intervene openly in Africa in general and in the Congo in particular. My country cannot allow any country, not even an African country, to arrogate to itself the right to secession and to the balkanization of Africa under the pretext of being the spokesman of coloured Africans. These attempts must be denounced publicly because they aim at dividing Africans in order to better subjugate them.

14. The various speakers who have preceded me, particularly the representative of Kenya, have dealt with all the aspects of the Congolese problem, I shall therefore confine myself to the material facts of the Congolese crisis, for my country, being a neighbour of the Congo, cannot remain indifferent to the situation, which is of special concern to it. The problem of the Congo is a purely African problem and must be solved in an African framework, and hence by the Africans themselves. In this respect, my delegation firmly supports the efforts made so far by the Organization of African Unity, and particularly by the ad hoc Commission of the OAU on the Congo, which despite the operation on Stanleyville—an operation which is a flagrant insult to our African Organization—has spared no effort to find a peaceful solution to the Congolese problem.

15. When the advancing mercenaries, led by Vandewalle the Belgian, and Hoare the British Major, were leaving ashes, corpses and civil war in their wake, the Africans offered the world an African solution to

Cette déclaration parue dans le Courrier d'Afrique reflète exactement la position de quelques Congolais qui comprennent le problème posé au pays.

11. Je serais incomplet, et par conséquent injuste, si je me retirais sans avoir dénoncé, au nom de ma délégation, certaines manœuvres qui se sont glissées dans nos débats. Ces manœuvres tendent à détourner l'attention internationale du véritable aspect du problème congolais, de ses origines, de ses réalités et de ses conséquences.

12. Certaines délégations, et beaucoup de milieux de presse dont la spécialité, bien connue de tous, consiste à déformer la vérité, tendent à présenter la question congolaise comme étant d'origine raciale, opposant d'une part les Africains arabes et d'autre part les Africains non arabes. Ceux qui formulent ces allégations vont même jusqu'à conclure qu'il s'agit d'une crise ouverte opposant les souteneurs de la sauvagerie, du communisme et du cannibalisme aux sauveurs de la démocratie et de la civilisation occidentale.

13. Si réellement telle est la définition que l'on donne de la situation, le Burundi ne saurait rester indifférent devant ces machinations malhonnêtes qui déforment la vérité en créant la confusion, la contre-vérité, la suspicion et, je dois le dire, le racisme entre pays africains. C'est pourquoi ma délégation présente ses félicitations fraternelles aux représentants de la Côte-d'Ivoire et du Maroc qui se sont élevés énergiquement contre ce genre de propagande raciale. Il n'y a pas de problème arabe ou non arabe dans nos affaires africaines mais des problèmes opposant les Africains aux non-Africains qui interviennent ouvertement en Afrique en général et au Congo en particulier. Et mon pays ne saurait permettre à aucun pays, même africain, de s'arroger le droit de sécessionnisme et de balkanisation de l'Afrique sous prétexte d'être le porte-parole des Africains de couleur. Ces tentatives doivent être dénoncées publiquement car elles tendent à diviser les Africains pour mieux les asservir.

14. Les différents orateurs qui m'ont précédé ont abordé le problème congolais sous tous ses aspects, spécialement le représentant du Kenya, et je me limiterai donc à l'essentiel des éléments matériels de la crise congolaise car mon pays, étant voisin du Congo, ne saurait rester indifférent devant une situation qui le préoccupe spécialement. Le problème du Congo étant purement africain doit trouver une solution dans un cadre africain et, par conséquent, ce problème doit être résolu par les Africains eux-mêmes. A cet égard, ma délégation soutient fermement les efforts jusqu'ici déployés par l'Organisation de l'unité africaine, et spécialement la Commission ad hoc de l'OUA sur le Congo, qui malgré l'opération sur Stanleyville — opération qui est une insulte flagrante à notre organisation africaine — n'a ménagé aucun effort pour trouver une solution pacifique au problème congolais.

15. Lorsque l'avance des mercenaires que dirigent le Belge Vandewalle et le Britannique Hoare laissait sur sa route cendres, cadavres et guerre civile, les Africains ont proposé au monde une solution

the Congolese problems, which had become African problems. The Leopoldville authorities had indicated their agreement. The American, Belgian and British authorities had agreed to try this approach. But, as if out of irony, they consulted together in Brussels, London and Washington to say "no" among themselves, and "yes" to the rest of the world, for anything concerning the Congo. While the Organization of African Unity asked the Congolese Government to stop the recruitment of mercenaries, neo-colonialism multiplied the number of mercenaries by having recourse to the most blood-thirsty and racist circles in the world. The Congolese Government, at the request of its African colleagues, was going to accept the conditions for a cease fire in the Congo, but the enemies of independence and progress in South Africa, Rhodesia, Cuba and Viet-Nam prepared to spread fire and death in the eastern regions of the country. The Organization of African Unity appealed to the authorities of Leopoldville and Stanleyville to seek all necessary means with a view to national reconciliation, but the authorities of Brussels, London and Washington imposed the solution of force, that of the machine-gun. The Africans set up a Commission and instructed it to try to achieve a reconciliation between the Congolese and a return to the principles of good neighbourliness, but once again neo-colonialism tainted with fascism found dissension between Congolese and Africans much more profitable than reconciliation and good neighbourliness. Finally, the Organization of African Unity made an urgent appeal to all Powers intervening in the domestic affairs of the Democratic Republic of the Congo to cease their interference, but once again these same Powers of reaction consulted together in order to put the region of Stanleyville to fire and the sword.

16. How did this sudden repression occur when only a few days earlier everyone was talking about the advance of the revolutionary forces whose victories at the beginning were following so closely on each other that those who were humiliated had to ensure that they ended in tragedy. The fall of Kabalo and Kongolo was announced on 14 July. Kasongo was besieged on 18 July, Baudouinville on 21 July, Kindu and Kalina on 25 July and Kabongo on 30 July. The following day the revolutionaries invaded Kivu, the north of the former province of Katanga, the north of the province of Kasai, and Orientale province, approached the province of Equateur and threatened Léopoldville itself. The popular army was then 100 kilometres from Leopoldville. Kwamouth and Mushie were occupied.

17. It was at this point that the Belgian Ambassador to the Congo was recalled to Brussels, where, together with the Minister for National Defence, he took part in meetings attended by the Head of the Belgian Military Mission in the Congo, formerly in command of the Belgian battalion in Korea.

18. Moreover, Mr. Harriman arrived at Brussels on 7 August 1964, and the newspaper Le Monde reported that it was confirmed in Brussels that the United States intended to intervene directly in the Congo in order to prevent, at any price, that country going over to communism. Washington, it was said, was irritated

africaine aux problèmes congolais, devenus africains. Les autorités de Léopoldville avaient marqué leur accord. Les autorités américaines, belges et britanniques avaient accepté de tenter cette démarche. Mais, comme par ironie, on se consulte à Bruxelles, à Londres et à Washington pour dire "non" entre soi, et "oui" au reste du monde, pour tout ce qui concerne le Congo. Alors que l'Organisation de l'unité africaine invite le Gouvernement congolais à arrêter le recrutement de mercenaires, le néo-colonialisme en multiplie le nombre en recourant aux milieux les plus sanguinaires et racistes du monde. Le Gouvernement congolais accepte les modalités du cessez-le-feu au Congo à la demande de ses collègues africains, mais les ennemis de l'indépendance et du progrès en Afrique du Sud, en Rhodésie, à Cuba et au Viet-Nam se préparent à semer l'incendie et la mort dans les régions orientales du pays. L'Organisation de l'unité africaine fait appel aux autorités de Léopoldville et de Stanleyville pour rechercher tous les moyens nécessaires en vue d'une réconciliation nationale, mais les autorités de Bruxelles, de Londres et de Washington imposent la solution de force, celle du mitraillage. Les Africains créent une commission et lui donnent pour mandat de tenter une réconciliation entre Congolais et de retourner aux principes de bon voisinage, mais, encore une fois, le néo-colonialisme teinté de fascisme trouve que la division entre Congolais et Africains est beaucoup plus payante que la réconciliation et les relations de bon voisinage. Enfin, l'Organisation de l'unité africaine lance un appel énergique à toutes les puissances intervenant dans les affaires intérieures de la République démocratique du Congo pour mettre fin à leur ingérence, mais encore une fois ces mêmes puissances de réaction se consultent afin de mettre à feu et à sang la région de Stanleyville.

16. Comment est arrivée cette brusque répression tandis que l'on annonçait partout, quelques jours plus tôt, l'avance de forces révolutionnaires, car leurs victoires au début se suivaient à un rythme tellement rapide que ceux qui étaient humiliés devaient faire en sorte qu'elles trouvent une fin tragique; la chute de Kabalo et de Kongolo a été annoncée le 14 juillet. Le 18 juillet, Kasongo était investi. Baudouinville, le 21, Kindu et Kalina le 25, et Kabongo le 30. Le lendemain, les révolutionnaires envahissent le Kivu, le nord de l'ancienne province du Katanga, le nord de la province du Kasai, la province orientale, touchent la province de l'Equateur et menacent Léopoldville même. L'armée populaire est alors à 100 kilomètres de Léopoldville. Kwamouth et Mushie sont occupés.

17. C'est alors que l'Ambassadeur de Belgique au Congo est rappelé à Bruxelles, où il assiste, avec le Ministre de la défense nationale, à des réunions auxquelles prend part le chef de la mission militaire belge au Congo, l'ancien chef du bataillon belge en Corée.

18. Par ailleurs, M. Harriman est arrivé à Bruxelles le 7 août 1964 et le journal le Monde a rapporté qu'il se confirme, à Bruxelles, que les Etats-Unis entendent intervenir directement au Congo pour éviter à tout prix que ce pays ne verse dans le communisme. Washington aurait été irrité, dit-on, par

by excessive Belgian imprudence and was on the point of sending heavy equipment, trucks and aircraft to Leopoldville. The great obstacle in the way of the United States, however, was language. It is common knowledge that American military personnel are not particularly good at French and they were forced to send Belgians. Mr. Harriman's task was to recruit some.

19. At the same time, strictly at the assistance level, Mr. Mennen Williams went to Leopoldville and settled the problem. The newspaper La Libre Belgique, which spoke of this on 14, 15 and 16 August 1964, reported that at Leopoldville enormous transport aircraft unloaded powerful military equipment placed at the disposal of the Government to enable it to clean up the rebellion, the extension of which would have been tragic. The journalist alluded to the first four CI-30 transport aircraft, which had unloaded fifty American paratroopers at Ndjili airfield and had opened the airlift taking armoured vehicles, trucks, jeeps and instructors. Later they were joined by fighter aircraft equipped with machine-guns and rockets and piloted by anti-Castro Cuban pilots engaged under contract through the Central Intelligence Agency (CIA). There were H-221's transporting troops and ammunition or giving logistical support to the columns of the forces of suppression. There were also helicopters piloted by Belgians and some B-26K's, a sort of long-range reconnaissance aircraft.

20. The men who assembled such an armada in order to fight against revolutionaries whose only arms are bows and arrows must be held responsible for the military adventures now taking place in the Congo. That is how the delegation of Burundi views the situation.

21. We all know that the majority of the white population living at Stanleyville shared the hopes and fears of the black people. We realized later that the danger had come about as a result of the Belgian-American intervention. The argument which would have us believe that the repressive intervention of the Belgians and Americans was intended to rescue the imperilled whites from the hands of the black rebels is nothing but a fascist justification. The truth is that the Belgians, Greeks, Indians, Americans and other foreigners at Stanleyville found themselves in imminent danger only after the parachute drop on Stanleyville and the arrival "en masse" of tanks and mortars.

22. Before I reply to the accusations that some delegations have levelled against my country, I should like to share with you some of the ideas set forth by Jean Ziegler in his book entitled: La contre-révolution en Afrique.^{2/} Ziegler writes:

"The African revolution is a community of intention and if possible of action. Its primary goal is to liberate the regions of the continent which are still under white domination. Its action therefore is directed against the white societies of Rhodesia, Angola, Mozambique and the Republic of South Africa.

^{2/} Paris, Payot, 1963.

trop d'imprudences belges et serait sur le point d'envoyer à Léopoldville du matériel lourd, des camions et de l'aviation. Cependant, le grand obstacle pour les Etats-Unis serait d'ordre linguistique. On sait que les militaires américains ne sont pas particulièrement francophones et ils sont forcés d'envoyer des Belges. M. Harriman était chargé d'en recruter.

19. En même temps, sur le plan strict de l'aide, M. Mennen Williams s'est rendu à Léopoldville et a réglé le problème. La Libre Belgique, qui en parle les 14, 15 et 16 août 1964, rapporte que d'énormes avions de transport débarquent à Léopoldville un puissant matériel militaire mis à la disposition du gouvernement pour lui permettre de nettoyer la rébellion, dont l'extension serait tragique. Le journaliste fait allusion aux quatre premiers avions de transport CI-30 qui ont débarqué à l'aéroport de Ndjili 50 parachutistes américains et qui ont ouvert le pont aérien apportant des engins blindés, des camions, des jeeps, des instructeurs. Plus tard, se sont ajoutés les avions de chasse équipés de mitrailleuses et de roquettes et conduits par des pilotes cubains anticastristes engagés sous contrat par l'intermédiaire de la Central Intelligence Agency [CIA]. Il y avait des H-221 transportant des troupes et des munitions ou fournissant aux colonnes de répression l'appui logistique. Il y avait également des hélicoptères pilotés par des Belges ainsi que des B-26 K, sorte d'avions de reconnaissance à long rayon d'action.

20. Ceux qui mettent sur pied une telle armada pour lutter contre des révolutionnaires armés seulement d'arcs et de flèches doivent être tenus pour responsables de ces aventures militaires qui se jouent actuellement au Congo. Tel est le point de vue de la délégation du Burundi.

21. Nous savons tous qu'à Stanleyville vivait une population blanche dont la majorité partageait les espoirs et les angoisses des populations noires. Nous avons compris plus tard que le danger est né de l'intervention belgo-américaine. L'argumentation qui tente de faire croire que la répression belgo-américaine a eu lieu pour soustraire les blancs au péril des insurgés noirs est une justification fasciste. La vérité est que les Belges, les Grecs, les Indiens, les Américains et les autres étrangers qui étaient à Stanleyville se sont vus en danger imminent seulement après le parachutage au-dessus de Stanleyville de paracommandos et l'arrivée en masse de tanks et de mortiers.

22. Je voudrais, avant de répondre aux accusations portées contre mon pays par certaines délégations, vous faire partager quelques réflexions que Jean Ziegler a consignées dans son livre intitulé La contre-révolution en Afrique^{2/}. Il écrit notamment:

"La révolution africaine est une communauté d'intention et si possible d'action. Elle veut, en premier lieu, libérer les régions du continent se trouvant encore sous domination blanche. Son action est donc dirigée contre les sociétés blanches de Rhodésie, d'Angola, du Mozambique et de la Répu-

^{2/} Paris, Payot édit., 1963.

The African counter-revolution may accordingly be defined as a community of intention and if possible of action designed to maintain white domination over that last third of the continent."

He continues:

"In the face of the revolutionary community of independent Africa, Africa under white domination is preparing for war. Neither the South African leaders, nor the Southern Rhodesian Government, nor the Government of Portugal intends to comply with the demands made at Addis Ababa. The white leaders are taking up the challenge. They accept the test of strength and are preparing for it."

23. In order to reveal the state of mind of the counter-revolution, Jean Ziégler interviewed some mercenaries. Here are the remarks he gathered—these are the mercenaries speaking:

"The blacks are, by definition, liars and fakes. They want to kill us all. It will be either us or them. Yes, gentlemen, your decolonization is a communist plot. We are determined to fight, we are the last bulwark against communism in Africa."

Another mercenary, who served in the Katanga army in the glorious days of the secession, said:

"After the armistice of January 1963, a great many mercenaries crossed the Congolese frontier. Some of them joined the Portuguese army, others travelled on and entered the service of Southern Rhodesia and of the Republic of South Africa. They are therefore at the disposal of the counter-revolution."

24. I should like to say at this point that, in the opinion of the delegation of Burundi, armed intervention in the Congo greatly endangers peace in the world. The statements which I have just quoted show clearly that the intervention of South African and Southern Rhodesian mercenaries is not a simple case of intervention within the normal context of voluntary enlistment, but reflects a deliberate intention of engaging in a military adventure in central Africa. I should like to say that the Congo (Leopoldville) is nothing but a large-scale Katanga operating under the protection of the interventionists. Financial circles want the Congo (Leopoldville) to play a part that was formerly allotted to Katanga in the struggle against the decolonization of Africa. The methods are the same and the aims identical. I feel I must tell you, I must tell my brother Africans, that this group is the most resolute enemy of the ideal expressed in the Charter of the Organization of African Unity. The mercenaries recruited in Rhodesia and South Africa are fighting fanatically because they consider that fight to be their own, a sacred struggle, a holy war, and because they consider the neo-colonial Congo to be a spearhead which they must maintain within their camp in order to make sure of a strategic position in the inevitable confrontation between the revolution and the counter-revolution.

25. Need I cite, for the benefit of those assembled here, the evidence of a foreign journalist who, returning to Leopoldville from Stanleyville, reported on the

blisque sud-africaine. La contre-révolution africaine se définit dès lors comme étant la communauté d'intention et si possible d'action qui vise au maintien de la domination blanche sur ce dernier tiers du continent."

Et Jean Ziégler de continuer:

"Face à la communauté révolutionnaire de l'Afrique indépendante, l'Afrique sous domination blanche se prépare à la guerre. Ni les dirigeants sud-africains, ni les gouvernants sud-rhodésiens, ni le gouvernement portugais n'entendent céder aux exigences formulées à Addis-Abéba. Les dirigeants blancs relèvent le défi. Ils acceptent l'épreuve de force. Ils s'y préparent."

23. Pour montrer l'état d'esprit de la contre-révolution, Jean Ziégler a interviewé des mercenaires. Et voici les propos qu'il a recueillis — ce sont des mercenaires qui parlent:

"Les noirs sont, par définition, des menteurs et des faux jetons. Ils vont nous massacrer tous. Ce sera nous ou eux. Oui, Messieurs, votre décolonisation est un plan communiste. Nous sommes résolus à nous battre, c'est nous qui opposons le dernier barrage au communisme en Afrique."

Un autre mercenaire, qui a servi dans l'armée katan-gaise à l'époque glorieuse de la sécession, a dit:

"Après l'armistice de janvier 1963, un grand nombre de mercenaires ont passé la frontière congolaise. Une partie d'entre eux se sont engagés dans l'armée portugaise, l'autre a poursuivi sa route pour aller prendre du service en Rhodésie du Sud et en République sud-africaine. Ils sont donc à la disposition de la contre-révolution."

24. Je voudrais dire ici que, de l'avis de la délégation du Burundi, l'intervention armée au Congo est très dangereuse pour la paix dans le monde. Les déclarations que je viens de citer montrent clairement que l'intervention des mercenaires sud-africains et sud-rhodésiens n'est pas une pure intervention dans le cadre normal d'engagements, mais plutôt une intention bien arrêtée de se lancer dans une aventure militaire au centre de l'Afrique. Je voudrais dire que le Congo (Leopoldville) n'est rien d'autre, sous l'égide des interventionnistes, qu'un Katanga à grande échelle. Les milieux financiers veulent faire jouer au Congo (Leopoldville) un rôle jadis imparti au Katanga dans la lutte contre la décolonisation de l'Afrique. Les méthodes sont les mêmes et les buts identiques. Je tiens à vous dire, je tiens à dire à mes frères africains que ce groupe est l'ennemi le plus résolu de l'idéal défini dans la Charte de l'Organisation de l'unité africaine. Les mercenaires recrutés en Rhodésie et en Afrique du Sud combattent fanatiquement parce qu'ils considèrent ce combat comme étant le leur, un combat sacré, une guerre sainte, et parce qu'ils jugent que le Congo néo-colonisé est un bastion avancé qu'il faut maintenir dans leur camp et s'assurer ainsi une position essentielle dans l'affrontement inévitable qui se produira entre la révolution et la contre-révolution.

25. Faut-il citer, à l'intention de cette assemblée, le témoignage de ce journaliste étranger qui, de retour à Leopoldville venant de Stanleyville, a fait

operations at Stanleyville during the parachute drop, and said that upon the arrival of mercenaries and military personnel of the Congolese National Army, the civilian population began to flee, but those reputed to be loyal to the Central Government ran towards them with their hands up asking for protection. But what was the reply? They were received with bursts of machine-gun fire and that whole mass of men, women and children were simply mown down by the mercenaries, for the latter only saw that they were black. The fired instinctively, from a sense of duty, for in their eyes everyone in the group was black and all blacks are alike. The whole town of Stanleyville was strewn with the corpses of thirty to forty thousand African victims.

26. I do not think that this is any exaggeration, for it is a non-African journalist who has related these disastrous results of the activities of the South African and Southern Rhodesian mercenaries. In slaughtering the African people at Stanleyville, the mercenaries killed just for the sake of killing; they did not kill only those who were opposed to the régime; they massacred because there had to be a massacre.

27. At this point my delegation would like to draw attention to the fact that armed intervention in the Congo may one day prove to be disastrous for the peace of the world. The Powers which have intervened in the Congo, the non-African Powers, were well aware that South African mercenaries are prompted only by racism and I think that the European Powers who have hitherto maintained good relations with the African countries, the non-African Powers who have always helped the African countries in denouncing the pernicious policy of South Africa, must once again give proof of their goodwill by refusing to support the nefarious activities of the mercenaries in the Congo.

28. I shall now, with your permission, proceed to the second part of my statement. As I had expected, my country has been singled out by certain delegations whose countries are known to be responsible for the present crisis in the Congo. The United States representative has accused Burundi of interference in the domestic affairs of the Congo. I had thought up to now that that gratuitous statement had been made in irony, for I had never thought that the United States of America, responsible as it is for so many crises in the world—in Cuba, in Viet-Nam, and in the Congo (Leopoldville)—could ever dream of incriminating a defenceless African country simply because its foreign policy might not tally with the views and the ideas of the State Department. I was even reluctant to mention those countries by name in my statement before the Council, but I am compelled to do so since my country has been mentioned by name by the United States representative, for whom I have great respect. My country will have no difficulty in explaining its point of view with regard to its policy towards the Congo—its brother country and neighbour.

29. The Government of Burundi had occasion to outline its position before the third extraordinary session

le récit des opérations qui ont eu lieu à Stanleyville lors du parachutage des paracommandos? Il a rapporté qu'à l'arrivée de mercenaires et de militaires de l'armée nationale congolaise la population civile s'est mise à fuir, mais les personnes qui étaient censées être fidèles au gouvernement central sont accourues, les bras en l'air, demandant protection. Mais quelle fut la réponse? Elles furent reçues par des rafales de mitrailleuse et toute cette masse composée d'hommes, de femmes et d'enfants fut purement et simplement fauchée par les mercenaires, car ceux-ci ne voyaient que ce qui était noir. Ils tiraient par instinct du devoir car pour les mercenaires tout ce monde était nègre et tous les noirs les mêmes, et toute la ville de Stanleyville était jonchée des cadavres de 30 000 à 40 000 victimes africaines.

26. Je crois qu'il n'y a pas là d'exagération, car il s'agit du reportage d'un journaliste non africain qui rapporte les conséquences néfastes des activités auxquelles s'adonnent les mercenaires sud-africains et sud-rhodésiens qui, en massacrant la population africaine à Stanleyville, ont massacré uniquement dans l'intention de tuer: ils n'ont pas tué seulement ceux qui étaient opposés au régime, ils ont massacré parce qu'il fallait que ce massacre ait lieu.

27. C'est là, de l'avis de ma délégation, l'occasion d'attirer l'attention sur le fait que l'intervention armée au Congo risque un jour d'être très néfaste pour la paix dans le monde. Les puissances qui sont intervenues au Congo, les puissances non africaines, savaient très bien que les mercenaires sud-africains ne sont guidés que par un esprit raciste, et je crois que les puissances européennes qui, jusqu'à présent, ont toujours entretenu de bonnes relations avec les pays africains, les puissances non africaines qui ont toujours aidé les pays africains à dénoncer la politique néfaste de l'Afrique du Sud, doivent montrer encore une fois leur bonne volonté et ne pas appuyer l'action néfaste des mercenaires au Congo.

28. Permettez-moi de passer à la deuxième partie de mon exposé: en effet, comme je m'y attendais, mon pays a été cité par certaines délégations de pays qui sont tenus pour responsables de la crise actuelle du Congo. Le Burundi a été accusé par le représentant des Etats-Unis d'Amérique d'ingérence dans les affaires intérieures du Congo. Cette affirmation gratuite, le l'avais jusqu'ici considérée comme étant faite par ironie, car je n'avais jamais pensé que les Etats-Unis d'Amérique, responsables de tant de crises dans le monde — à Cuba, au Viet-Nam, au Congo (Léopoldville) —, pouvaient songer un jour à incriminer un pays africain sans défense pour la simple raison que, peut-être, sa politique extérieure n'est pas conforme à l'avis et aux conceptions du Département d'Etat. J'avais même hésité à citer nommément ces pays, au cours de mon intervention devant le Conseil, mais je suis obligé de le faire car mon pays a été cité nommément par le représentant des Etats-Unis, à qui je dois beaucoup de respect. Il sera facile à mon pays de présenter son point de vue au sujet de sa politique à l'égard de son frère voisin, le Congo.

29. Le Gouvernement du Burundi a eu l'occasion d'expliquer sa position devant l'Organisation de l'unité

of the Council of Ministers of the OAU at Addis Ababa in September 1964. The result of that meeting was the establishment of an ad hoc Commission on the Congo, which is continuing its work at Nairobi. My delegation feels that it would be futile to comment on the results of the work of this Commission, since it was actually the so-called defenders of peace and security in the Congo which sabotaged its efforts. I therefore consider, and rightly, that it is the State Department which should stop interfering in the internal affairs of the Congo, and not Burundi, which has supported the thankless efforts of the OAU, which so far have failed to produce any good results owing to the armed intervention at Stanleyville.

30. All the free countries of the world are aware of the policy which the United States of America has been conducting up to now: there can be no peaceful coexistence as long as there is divergency of views and as long as there is real independence in the choice of a policy of neutrality.

31. The history of the Congo has shown that the majority of that country's misfortunes are the result of intervention by foreign Powers. The American bombardments at our frontiers, the flagrant and repeated violation of our air space by T-28 bombers manned by anti-Castro Cubans, the extermination of Africans in the town of Bukavu in the course of air operations over that town, which is larger than our capital, Bujumbura, leave no shadow of a doubt that the punitive operations undertaken by a number of Western Powers under the leadership of the United States constitute flagrant aggression and a challenge to the African continent.

32. Burundi knows full well that all the accusations of these Powers are invented; their fabrication will not prevent my Government from taking the path which it considers to be sound and in the best interest of the people of Burundi and of our whole African policy.

33. African countries which decline to pursue a policy dictated by their former masters are considered by the latter to be extremists, or communists, and all sorts of gratuitous epithets are bestowed upon them. In this connexion I should like to read out a passage from the Belgian newspaper Le Soir of 6-7 June 1964, which contained the following threatening statement:

"The Belgian Government has not failed to point out to Usumbura that in siding with the rebellion in Kivu the Government of the Mwami is taking considerable risks, if only that of seeing its Belgian subsidies cut off."

34. In other words, if the Government of Burundi makes the slightest gesture to aid the revolution in the Congo, Belgium, which is responsible for the situation in the Congo, will retaliate by withdrawing its aid to Burundi. This also means that if the Government of Burundi refuses to become an accomplice in the disintegration of Africa, it runs the risk of invasion by the brutal forces of international reactionaries. I think that this passage shows clearly that the Powers now intervening in the Congo, supposedly at the official

africaine lors de la troisième session extraordinaire du Conseil des ministres de l'OUA à Addis-Abéba en septembre 1964. La conséquence de cette conférence a été la création de la Commission ad hoc sur le Congo qui continue ses travaux à Nairobi. Ma délégation ne croit pas opportun de commenter les résultats des travaux de cette commission du fait même que ce sont les soi-disant défenseurs de la paix et de la sécurité au Congo qui ont saboté ses efforts. J'estime à juste titre que c'est plutôt le Département d'Etat qui doit cesser d'intervenir dans les affaires intérieures du Congo, et non le Burundi, qui a souscrit aux efforts de l'OUA, efforts ingrats qui, jusqu'ici, n'ont pas eu d'heureux résultats par suite de l'intervention armée à Stanleyville.

30. Tous les pays libres connaissent très bien la politique menée jusqu'ici par les Etats-Unis d'Amérique: pas de coexistence pacifique aussi longtemps qu'il y a divergence de vues, qu'il y a indépendance réelle dans le choix d'une politique de neutralité.

31. L'histoire du Congo a montré que la plupart des malheurs de ce pays sont le fruit des interventions des puissances étrangères. Les bombardements américains à nos frontières, la violation flagrante et répétée de notre espace aérien par des bombardiers T-28 commandés par des Cubains anticastristes, l'extermination des Africains de la ville de Bukavu lors des opérations aériennes sur cette ville, plus grande que notre capitale, Bujumbura, ne laissent aucun doute sur le fait que les opérations punitives entreprises par quelques puissances occidentales sous le commandement des Etats-Unis sont une agression caractérisée et un défi lancé au continent africain.

32. Le Burundi sait très bien que toutes les accusations de ces puissances sont montées de toutes pièces; leur caractère artificiel n'empêchera pas mon gouvernement de poursuivre sa voie, qu'il juge saine, dans l'intérêt le mieux compris du peuple du Burundi et de l'ensemble de notre politique africaine.

33. Les pays africains qui ne pratiquent pas une politique dictée par les anciens maîtres sont considérés par ces derniers comme étant extrémistes, communistes, et ils se voient attribuer toutes sortes d'épithètes gratuites. A cet égard, je me permettrai de citer un extrait du journal belge le Soir qui, dans son numéro des 6 et 7 juin 1964, rapportait les propos menaçants suivants:

"Le Gouvernement belge n'a pas manqué de faire remarquer à Usumbura qu'en favorisant la rébellion du Kivu le Gouvernement du Mwami prend des risques considérables, ne serait-ce que celui de se voir couper les subsides de la Belgique."

34. Cela veut dire que s'il y a un soupçon d'aide à la révolution au Congo de la part du Gouvernement du Burundi, la Belgique, responsable de la situation au Congo, réagira et retirera son aide au Burundi. Cela signifie aussi que si le Gouvernement du Burundi ne se fait pas complice du pourrissement en Afrique, nous risquons l'envahissement des forces brutales de la réaction internationale. Je crois que cet extrait montre clairement que les puissances qui interviennent actuellement au Congo, soi-disant sur l'invi-

or legal invitation of the central Government at Leopoldville, are not following a policy of neutrality.

35. My delegation considers it pointless to conduct an ostrich policy. Any dispute between Burundi and a neighbouring country must be settled within an African context. The delegations which from this rostrum have made accusations against certain African countries, are systematically creating dissension in order to prevent a just and appropriate solution from being found which would help the Congolese people to enjoy their legitimate rights as a sovereign and independent State; namely, the condemnation of the action of the Belgian paratroops at Stanleyville. This is why my delegation thinks that some of these delegations represent only certain elements of a "lobby" policy which is far from reflecting the ideas and views of their people.

36. I shall also venture, on behalf of my delegation, to tell this Assembly that we are here to study a definite problem; we are not here to listen to certain systematic statements calculated to create dissension, and I repeat, there is no problem of racism among Africans, no slavery practised by Africans against their African brothers. In the eyes of my delegation, the greatest slavery is brainwashing, mental derangement, for that alone is chronic and incurable, the other kinds of slavery can be overthrown by revolution, as has been done in many countries, especially in Africa.

37. Before concluding, I should like to read out a passage from an address delivered by the Head of my country, His Majesty Mwambutsa IV, at the Assembly of Heads of State and Government of the OAU held at Cairo in July 1964. My Head of State solemnly declared:

"Since authority always imposes a restraint on those subject to it, power must find its justification in its basic aim, that is to say in the good or the benefits it secures for those who obey. Power must ensure order and tranquillity, prosperity, a higher standard of living, cultural development. It must combat poverty, illiteracy, disease and hunger. We all know that negligence on the part of authority, and governmental shortcomings, actually give the people the right to rebel."

This shows clearly the concern of all African countries for the grave problem now besetting the Congo.

38. All African countries which have at heart the good cause of our African policy and the good cause of the defence of our interests should make statements identical to my own.

39. I do not think that there is the slightest exaggeration in what I have said here. I have simply tried to prevent racism, tribalism and savagery from influencing the course of this debate, for in listening to the statements made by certain delegations here I have observed that those delegations were fomenting discord among the Africans themselves and trying to render

tation officielle ou légale du gouvernement central de Léopoldville, ne suivent pas une politique de neutralité.

35. Ma délégation estime qu'il est inutile de mener une politique de sourds. Tout conflit existant entre le Burundi et un pays voisin devra trouver une solution dans un contexte africain. Les délégations qui, à cette tribune, ont formulé des accusations contre certains pays africains créent une division systématique afin d'empêcher qu'une solution juste et appropriée ne soit trouvée pour aider le peuple congolais à jouir de ses droits légitimes de pays souverain et indépendant, notamment en condamnant l'action des parachutistes belges à Stanleyville. C'est pourquoi ma délégation croit que certaines de ces délégations ne représentent que certains aspects d'une politique "de couloir", qui est loin de refléter les idées et le jugement de leurs populations.

36. Je me permettrai également, au nom de ma délégation, de dire à cette assemblée que nous sommes ici pour étudier un problème concret; nous ne sommes pas ici pour écouter certaines déclarations systématiques et divisionnistes, et je répète qu'il n'y a pas de problème de racisme entre Africains, pas d'esclavagisme pratiqué par des Africains contre des frères africains. Le plus grand esclavage, pour ma délégation, c'est le lavage de cerveau, l'aliénation mentale, car il est le seul qui soit chronique, incurable, les autres esclavages pouvant être supprimés par la révolution telle que beaucoup de pays, spécialement en Afrique, l'ont faite.

37. Avant de conclure, je citerai un passage du discours prononcé par le chef d'Etat de mon pays, Sa Majesté Mwambutsa IV, lors de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA qui s'est tenue au Caire au mois de juillet 1964. Mon chef d'Etat a dit solennellement:

"Comme l'autorité constitue toujours une contrainte pour ceux qui la subissent, le pouvoir doit trouver sa justification dans la fin qui le fonde, c'est-à-dire le bien ou les bienfaits qu'il procure à ceux qui obéissent. Le pouvoir doit assurer l'ordre et la tranquillité, la prospérité, le relèvement du niveau de vie, l'épanouissement de la culture; il doit combattre la misère, l'analphabétisme, la maladie et la faim. L'incurie de l'autorité, les carences gouvernementales, chacun d'entre nous le sait, fondent, en fait, le droit des peuples à l'insurrection."

Cela montre clairement que tous les pays africains sont préoccupés de ce grave problème qui sévit maintenant au Congo.

38. Tous les pays africains qui ont à cœur la bonne cause de notre politique africaine, la bonne cause de la défense de nos intérêts, doivent faire des interventions identiques à la mienne.

39. Je ne crois pas qu'il y ait la moindre exagération dans ce que j'ai dit ici. Tout simplement, j'ai voulu éviter que la tournure des débats ne soit influencée par le racisme, le tribalisme, la sauvagerie, car, en écoutant tous les discours qu'ont faits ici certaines délégations, j'ai pu entrevoir que ces délégations poussaient les Africains eux-mêmes à

them incapable of finding an effective solution for the African problem within the framework of the Charter of the Organization of African Unity.

40. That is why I take the liberty of saying, in conclusion, that the armed intervention at Stanleyville is an exacerbation of the brutal methods of neo-colonialist repression and reaction which have been practised in the Congo (Leopoldville) since 1960. We have written this and we have demonstrated it. The twenty-two signatory countries to the letter requesting a meeting of the Security Council to hold this debate [S/6076 and Add.1-5]^{3/} ask Belgium, the United States of America and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland once and for all, to let the Africans find an African solution to this African problem. They further request the Security Council to do everything in its power, for the good cause and in the interests of the African peoples, to prevent any recurrence of the Anglo-American-Belgian intervention.

41. Mr. President, I shall ask you to give me the floor again in order to refute any allegations and accusations against the delegation of Burundi and against my country, which are sure to be made after the statement I have made today.

42. Mr. LORIDAN (Belgium) (translated from French): The Belgian delegation was not of course expecting this debate in the Security Council to take place in an atmosphere of objectivity and serenity. It was natural that the emotions aroused by the tragic events in the Congo should find expression in some outbursts of verbal violence. But I was hoping at least that men who had charge of their countries' foreign policy, even though they harboured certain feelings of hatred, would control their passions and master them in their public utterances.

43. The Belgian delegation entertains no hostile feelings, and so it can take no credit for not piling insult on insult or heaping offensive remark on offensive remark. It will not answer sweeping, wanton and defamatory statements by more wanton, sweeping and defamatory statements.

44. The Minister for Foreign Affairs of Kenya, in his statement before the Council on 15 December [1175th meeting], even went so far as to make personally insulting remarks about his colleague from Belgium.

45. Belgium's position has been stated very fully here by the Minister for Foreign Affairs [1173rd meeting]. I shall not revert to the question of the legality of the Stanleyville operation, particularly since Mr. Wachuku, the Minister for Foreign Affairs of Nigeria, has shown eloquently and irrefutably that it violated neither the principles of the United Nations Charter, nor those of the Charter of the OAU, nor the fundamental principles of international law.

46. Nor do I intend to refute point by point the manifold allegations made here by the representatives of

être divisés, c'est-à-dire à être incapables de trouver une solution efficace au problème africain, la solution qui doit être trouvée dans le contexte de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine.

40. C'est pour cela que je me permettrai de conclure en disant que l'intervention armée à Stanleyville est une exacerbation des méthodes brutales de répression et de réaction néo-colonialistes qui sont pratiquées au Congo (Léopoldville) depuis 1960. Nous l'avons écrit et démontré. Les 22 pays signataires de la lettre demandant la convocation du Conseil de sécurité pour procéder à ce débat [S/6076 et Add.1 à 53/] prient une fois pour toutes la Belgique, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de laisser les Africains trouver une solution africaine au problème africain. Ils demandent en plus au Conseil de sécurité de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que l'intervention anglo-américano-belge ne se reproduise plus, et cela pour la bonne cause et dans l'intérêt des peuples d'Afrique.

41. Monsieur le Président, je vous demanderai de me donner à nouveau la parole pour permettre à ma délégation de réfuter les allégations, les accusations qui ne manqueront pas d'être adressées contre la délégation du Burundi, contre mon pays, à la suite de l'intervention qu'elle vient de faire aujourd'hui.

42. M. LORIDAN (Belgique): La délégation belge ne s'attendait certes pas que ce débat au Conseil de sécurité se déroulat dans l'objectivité et la sérénité. Il était naturel que l'émotion provoquée par les tragiques événements congolais se manifestât par certains accès de violence verbale. Mais j'espérais au moins que des hommes responsables de la conduite de la politique étrangère de leur pays, s'ils sont habités par quelques sentiments haineux, contrôlèrent leurs passions et les domineraient dans leurs manifestations publiques.

43. Aucun sentiment hostile n'anime la délégation belge et elle n'aura donc aucun mérite à ne pas empiler l'injure sur l'injure, à ne pas verser l'offense sur l'offense. Elle n'opposera pas aux affirmations massives, gratuites et infamantes d'autres affirmations gratuites, massives et infamantes.

44. Le Ministre des affaires étrangères du Kenya, dans sa déclaration du 15 décembre devant ce conseil [1175ème séance], s'est même permis de tenir des propos personnellement offensants pour son collègue de la Belgique.

45. La position de la Belgique a été exposée amplement ici par le Ministre des affaires étrangères [1173ème séance]. Je ne parlerai plus de la légalité de l'opération de Stanleyville et ce d'autant moins que le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria, M. Wachuku, a, d'une manière éloquente et irréfutable, démontré qu'elle ne portait atteinte ni aux principes de la Charte des Nations Unies, ni à ceux de la Charte de l'OUA, ni aux principes fondamentaux du droit international.

46. Il n'entre pas dans mes intentions non plus de procéder à une réfutation, point par point, des

^{3/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

^{3/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

Kenya and the Central African Republic. I shall certainly not allow myself to be led astray by the statements of the Minister for Foreign Affairs of Kenya, who is trying to inflame and expand the debate; I shall restrict myself to making two clarifications which I believe to be essential and indispensable.

47. When Mr. Spaak spoke here, he commented that there had been a vague and ambiguously worded accusation that Belgian soldiers had indulged in massacres in the Congo. Subsequently, the representative of Kenya, after speaking in similarly ambiguous terms of the "butchery that took place as a consequence of the armed act of violence against the Congolese people" and of the "organized violence" which had "let loose so much blood", stated without equivocation, and I quote his precise words:

"I put it to the Council that the Belgian and United States aggression was wholly and directly responsible for all the excesses that were committed in the Congo. How can one speak of a blood bath which one has designed and caused, in one breath, and of humanitarianism in the other?" [1175th meeting, para. 61.]

48. Alas, there have been blood baths in the Congo, and Belgium is the first to deplore this fact, but the statements which I have just quoted—and to which I prefer not to apply any epithets—are devoid of all foundation and cast a slur on my country's honour.

49. The Minister for Foreign Affairs of Kenya gives no details and does not produce a single fact to back up his allegations. I can only protest most categorically against such wanton statements, which, moreover, were taken up again by the Minister for Foreign Affairs of the Central African Republic. I leave with the sowers of hatred the responsibility for the damage their irresponsible words may cause to harmony in international relations.

50. There is another statement I have heard repeated here by various accusers—and just today by the Minister for Foreign Affairs of Burundi—who have not felt it necessary to denounce the odious practice of taking hostages. According to them, there would have been no massacre of hostages if the rescue operation had not taken place. The Minister for Foreign Affairs of Belgium has already stated here that in the regions occupied by the rebels several dozen foreigners had been massacred before 24 November, often in an atrocious manner. I have before me a list of thirty-seven persons of many different nationalities who died at the hands of the rebels before the rescue operation.

51. As Mr. Spaak said, the Belgium delegation does not intend to open its file of horrors. However, I am forced to recall this fact now when I hear it asserted that the detained hostages were perfectly safe in the custody of the rebel authorities.

52. I thank you, Mr. President, for having given the Belgium delegation an opportunity to make these clarifications which, I repeat, it considered essential.

multiples allégations avancées ici par les représentants du Kenya et de la République centrafricaine. Je ne me laisserai certes pas entraîner par les déclarations du Ministre des affaires étrangères du Kenya, qui cherche à envenimer et à élargir le débat; je m'en tiendrai strictement à deux mises au point que j'estime essentielles et indispensables.

47. Lorsque M. Spaak a pris ici la parole, il a constaté qu'une accusation était portée en termes vagues et ambigus, selon laquelle les soldats belges s'étaient livrés à des massacres au Congo. Depuis, le représentant du Kenya, après avoir parlé également en termes ambigus du "massacre qui a été la conséquence de l'agression armée commise contre le peuple congolais" et de l'"acte de violence organisé qui a provoqué ce bain de sang", a déclaré sans ambages, et je cite textuellement ses mots:

"J'affirme devant le Conseil que tous les excès commis au Congo sont directement imputables à l'agression de la Belgique et des Etats-Unis. Comment peut-on parler d'un bain de sang que l'on a soi-même causé et organisé et, sans la moindre transition, se targuer d'humanitarisme?" [1175ème séance, par. 61.]

48. Il y a eu, hélas! des bains de sang au Congo, et la Belgique est la première à le déplorer, mais les affirmations que je viens de rappeler — et que je préfère ne pas qualifier — sont dénuées de tout fondement et portent atteinte à l'honneur de mon pays.

49. Le Ministre des affaires étrangères du Kenya n'apporte aucune précision et n'invoque aucun fait qui puisse étayer ses allégations. Je ne puis que protester de la manière la plus catégorique contre de telles affirmations gratuites, qui d'ailleurs ont été reprises par le Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine. Je laisse aux semeurs de haine la responsabilité du tort que leurs paroles irresponsables peuvent causer à l'harmonie des relations internationales.

50. Il est une autre affirmation que j'ai entendu répéter ici par différents accusateurs — et aujourd'hui même par le Ministre des affaires étrangères du Burundi — qui n'ont pas cru devoir condamner l'odieuse pratique des otages. Selon eux, il n'y aurait pas eu de massacres d'otages si l'opération de sauvetage n'avait pas eu lieu. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique l'a déjà affirmé ici: dans des régions occupées par les rebelles, avant le 24 novembre, plusieurs dizaines d'étrangers ont été massacrés dans des conditions souvent cruelles. J'ai devant moi la liste de 37 personnes, de nationalités les plus diverses, qui ont péri aux mains des rebelles avant l'opération de sauvetage.

51. La délégation belge n'entend pas ouvrir le dossier des horreurs, M. Spaak l'a dit. Je suis cependant forcé de rappeler ici ce fait quand j'entends affirmer que les otages détenus se trouvaient en parfaite sécurité sous la garde des autorités rebelles.

52. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir donné à la délégation belge l'occasion de faire ces mises au point qu'elle estimait, je le répète, être indispensables.

53. Mr. USHER (Ivory Coast): The Ivory Coast delegation is not a signatory to the letter of the twenty-two States bringing the Congo problem to the attention of the Council. My delegation felt that a situation such as the one we are asked to examine, which involves a number of principles, should be considered dispassionately in the Organization of African Unity in order to determine the attitude of Africa. Experience has shown that such action has always been possible within the Organization of African Unity, as the Minister for Foreign Affairs of Nigeria pointed out so ably and eloquently yesterday. Accordingly, we disclaim the responsibility; no one, whether or not he is a signatory, has authority to speak on behalf of Africa, and those who have seen fit to do so have been carried away by their own eloquence and have certainly gone too far in their oratory. I grant that, in appearing before the Council, the twenty-two States are exercising rights granted to them under the United Nations Charter.

54. I am therefore going to endeavour, on behalf of my country and as a member of the Security Council, to make my modest contribution, not to a solution of recrimination or condemnation but to one of appeasement and concord, calculated to restore an atmosphere of friendship and international solidarity. Now that the questions referred to in the letter of the twenty-two States of 1 December 1964 [S/6076 and Add.1-5]^{4/} and in that of the Democratic Republic of the Congo, dated 9 December 1964 [S/6096],^{4/} are being considered together, my delegation proposes to state its views on the problem as a whole.

55. The Council does not need to be reminded that the Congo tragedy has been going on for over four years; while the facts have remained unchanged with the passage of time, only the players have changed sides. Yesterday it was a central government appointed by Mr. Kasa-Vubu, the President of the Republic, supported by the United Nations, that was fighting against a secessionist government upheld by foreign troops and mercenaries. Today it is a central government appointed by Mr. Kasa-Vubu, the President of the Republic, that, with the assistance of foreign troops and mercenaries, is fighting against a so-called nationalist government supported by foreign troops, and there is a regional organization which has been invited to seek and is still seeking an African solution. There can be no doubt that the aims of the de facto governments, which in both cases opposed the central Government, are not identical.

56. In the first case, there was an attempt to breach the unity of the Congo; in the second, the objective is one that my delegation finds hard to understand, considering that the struggle began under Prime Minister Adoula, the very man who, with the assistance of Mr. Gbenye, his Minister of the Interior, overcame the de facto governments of Katanga and Stanleyville, and is being continued under another Prime Minister.

^{4/} Ibid.

53. M. USHER (Côte-d'Ivoire): La délégation de la République de Côte-d'Ivoire n'est pas cosignataire de la lettre des 22 Etats saisissant le Conseil du problème congolais. Elle avait estimé qu'une situation comme celle qu'on nous demande d'examiner et qui met en cause de nombreux principes méritait d'être examinée avec beaucoup de sang-froid au sein de l'Organisation de l'unité africaine afin que l'on détermine la position africaine. L'expérience a montré que la chose a toujours été possible au sein de l'OUA, comme l'a si bien démontré hier, avec beaucoup d'éloquence, le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria. De ce fait, nous n'en assumons pas la responsabilité; personne n'est censé parler au nom de l'Afrique, ni les signataires de la lettre ni les non-signataires, et tous ceux qui se sont permis de le faire n'ont été emportés que par leur éloquence et se sont très certainement laissé abuser par des effets oratoires. Je concède que ces 22 Etats ont usé, en venant devant le Conseil, des droits que leur reconnaît la Charte des Nations Unies.

54. C'est donc au nom de mon pays, et en ma qualité de membre du Conseil de sécurité, que je vais tenter d'apporter ma modeste contribution non à une solution de récrimination ou de condamnation mais d'apaisement et de concorde, susceptible de recréer une atmosphère d'amitié et de solidarité internationales. Maintenant que les questions soulevées par la lettre des 22 Etats [S/6076 et Add.1 à 5]^{4/}, en date du 1er décembre 1964, et par celle du Gouvernement de la République démocratique du Congo [S/6096]^{4/}, en date du 9 décembre 1964, sont jointes, ma délégation se propose d'exprimer son point de vue sur l'ensemble du problème.

55. S'il en était besoin, le Conseil se souviendra que le drame congolais dure depuis plus de quatre ans; tandis qu'au fil du temps les données demeurent sensiblement les mêmes, seuls les acteurs changent de camp. Hier, il y avait un gouvernement central nommé par le Président de la République, M. Kasa-Vubu, ayant l'appui des Nations Unies, qui luttait contre un gouvernement sécessionniste soutenu par des forces étrangères et des mercenaires. Aujourd'hui, il y a un gouvernement central nommé par le Président de la République, M. Kasa-Vubu, aidé par des forces étrangères et des mercenaires, qui lutte contre un gouvernement dit nationaliste et soutenu par des forces étrangères; il y a aussi une organisation régionale qui, sur invitation, en est encore à la recherche d'une solution africaine. Il n'y a pas de doute que l'objectif poursuivi par les gouvernements de fait, en lutte contre le gouvernement central dans le premier comme dans le second cas, n'est pas le même.

56. Dans l'un des cas, il s'agit d'une tentative de rupture de l'unité congolaise, dans l'autre, il s'agit d'un objectif que ma délégation avoue avoir du mal à saisir, étant donné que la lutte a commencé sous le premier ministre Adoula, celui-là même qui, aidé par son ministre de l'intérieur, M. Gbenye, a réduit les gouvernements de fait du Katanga et de Stanleyville, lutte qui se poursuit sous un autre premier ministre.

^{4/} Ibid.

57. It is, however, legitimate and even desirable that a constitutional government which requests it should be granted foreign aid, simply and solely for the purpose of maintaining order, but the amount and nature of such aid should not reach such proportions as to threaten the life of the nation and of neighbouring countries.

58. On the other hand, military aid for the benefit of a section of the population which rejects the normal ways of gaining power and rebels against its government is not only completely illegal but immoral in the case of Africa, where the conflicts are not between ideologies or programmes but between persons. What we Africans call counter-revolution or subversion in the north, west or east of Africa deserves the same name in central Africa and to call it by any other name would be merely a ruse or pretence to salve someone's conscience.

59. In any event, there is no escaping the fact that the violence and murderous nature of the struggle in the Congo are in direct proportion to the extent and intensity of the various foreign interventions. In fact, the secessionist government did not fall until the United Nations had expelled the foreign troops and the mercenaries had taken refuge outside the country. The unity of the Congo was then restored. It must, nevertheless, be recognized that in safeguarding Congolese unity the United Nations staked its own existence, although we can hardly say or believe at this moment, that its existence is no longer threatened.

60. The reproaches which are levelled at the United Nations and from which its present difficulties spring, are the result of its initial mistake of ignoring the government which asked it to intervene and in finding itself a helpless witness to the murder of the Head of that government. I feel that the Organization of African Unity should, in the interests of its own survival, profit by the experience of the United Nations in the Congo and avoid becoming involved in futile doctrinaire disputes.

61. There is a saying in the Ivory Coast to the effect that blood relationship is, by its very nature, indissoluble; however you behave, however he behaves, your brother remains your brother; you did not create the tie and you cannot kick him without hurting yourself. Similarly, the Congo, with all its difficulties, remains an African land, its leaders are still Africans, and the establishment of trust between the Organization of African Unity and the Leopoldville Government is a prerequisite for any peaceful solution, achieved by peaceful means. I am convinced that the loyal co-operation of that Government, whose title to sovereign rights and obligations is as just as ours, will depend upon this one condition.

62. One fortunate result of the Congo problem has been to arouse world support for United Nations intervention. This support is both moral and material. The Organization of African Unity must continue to have the benefit of the moral support, and above all the assistance, of international public opinion. In the case

57. Mais il est légitime et même souhaitable que, à un gouvernement constitutionnel qu'il l'a demandée, soit accordée une aide étrangère, limitée strictement aux besoins du maintien de l'ordre, sans toutefois que l'intensité et la nature de cette aide prennent de telles proportions qu'elles menacent la vie de la nation et des pays voisins.

58. Au contraire, l'aide militaire au profit d'une fraction de la population qui se détourne des voies normales de conquête du pouvoir et se rebelle contre son gouvernement est non seulement illégitime mais illégale et devient immorale en Afrique, où les oppositions ne sont ni d'idéologie ni de programme, mais sont des oppositions de personnes. Ce que nous, Africains, appelons contre-révolution ou subversion au nord de l'Afrique, à l'ouest, à l'est, le demeure au centre. Et tout autre qualificatif ne serait qu'un genre d'astuce ou d'artifice pour satisfaire certaines consciences.

59. Quoi qu'il en soit, force nous est de constater qu'au Congo la violence de la lutte et son caractère meurtrier sont fonction de l'importance et de l'intensité des différentes interventions étrangères. En fait, le gouvernement sécessionniste ne s'est écroulé que lorsque, les Nations Unies ayant expulsé les forces étrangères, les mercenaires se sont réfugiés hors du territoire. L'unité du Congo était alors rétablie. Toutefois, force m'est de reconnaître que les Nations Unies ont sauvé l'unité congolaise au péril de leur existence même, et nous ne sommes pas autorisés, à l'heure où nous parlons, à dire et à croire que cette existence n'est plus menacée.

60. Mais les griefs formulés contre l'Organisation des Nations Unies et qui sont la cause du grave malaise actuel viennent d'un péché originel: celui d'avoir ignoré le gouvernement qui a demandé l'intervention de l'Organisation et d'avoir assisté, impuissante, à l'assassinat du chef de ce gouvernement. Je pense que l'Organisation de l'unité africaine devrait pouvoir profiter, pour sa survie même, de l'expérience des Nations Unies au Congo et s'élever au-dessus des querelles doctrinaires inutiles.

61. Un proverbe ivoirien dit: la nature des liens du sang est d'être essentiellement insécables; quel que soit votre comportement, quel que soit son comportement, votre frère reste votre frère; il n'a pas dépendu de vous qu'il le soit et vous ne pouvez lui donner un coup de pied sans vous le donner à vous-même. Ainsi, le Congo, avec ses difficultés, reste terre africaine et ses leaders restent des Africains, et toute solution du problème dans le sens et au moyen de la pacification impose au préalable, entre l'OUA et le gouvernement de Léopoldville, l'existence de l'élément de "confiance". Je suis certain que toute collaboration loyale de ce gouvernement, qui exerce souverainement au même titre que les nôtres ses droits et ses obligations, ne serait subordonnée qu'à cette condition.

62. Néanmoins, le problème du Congo a heureusement suscité dans le monde un sentiment de solidarité avec l'intervention des Nations Unies. Cet appui a été à la fois moral et matériel. L'OUA doit continuer à bénéficier tout au moins de l'appui moral et plus particulièrement de l'aide de l'opinion

of the secession of Katanga, in fact, international public opinion rejected the use of force. If the United Nations forces in the Congo sometimes appeared to want to use all available weapons, public opinion criticized them severely and demanded that a political solution should be found by peaceful means. Public opinion cannot change so suddenly without being accused of partiality.

63. In terms of the number of casualties and the moral principles at stake, the present war in the Congo has developed into something far bigger than a mere local civil war. Thousands upon thousands of Congolese have been massacred indiscriminately by the two armies in the field. Because of local habits and customs, the layout of the villages and the materials of which the houses are built, the destruction caused by the military equipment supplied to both sides is such as to give the appearance of a mass slaughter for which the description "apocalyptic" would not, in my opinion, be disproportionate or exaggerated. What is really regrettable is that hitherto public opinion has not seemed to be unduly disturbed by this; on the contrary, seizing upon one of the many disasters which have befallen that country as a pretext, albeit a humanitarian pretext, it has tried to embroil the brotherly relations between whites and blacks.

64. This is undoubtedly a pitiless and lawless war. It is highly regrettable that hostages were taken; it was constantly affirmed in this Council that they were taken as a reprisal—a practice which has been condemned by my Government. This is our unalterable view, whether such things happen in America, in the Middle East or in Africa. It is desirable that everything possible should be done to save these human lives, without discrimination.

65. The truth is that all these threats are part of an unfortunate policy of blackmail, a fact which is confirmed by the statements of Mr. Soumialot and of the survivors who have already announced their intention of returning to Stanleyville; this is confirmed by the newspaper Le Monde, which reported on 28 November 1964 that the order which had been given and carried out up to the time of the parachute drop was: "anyone who harms a single white man will be executed immediately". Unfortunately, innocent people have nevertheless paid with their lives.

66. The real misfortune was that the Stanleyville authorities had not reckoned with the sensational Press, which headlined the matter and, by publicizing it, enraged European and American public opinion, already prepared by the Tintins in the Congo, the Tarzans in Africa, the Jimbos in the jungle and other television films of the "African Adventure" type.

67. That the racists and enemies of Africa, taking full advantage of the situation, have tried by every means in their power to attribute this disaster to racial strife demonstrates the moral degradation of the world. They have already forgotten the cremation ovens, the shame of Oradour-sur-Glane of which the barbarity and savagery have never been equalled and the origin of which was not the work of Negroes.

internationale. En effet, l'opinion internationale, s'agissant de la sécession du Katanga, avait interdit l'usage de la force. S'il est venu quelque envie aux forces des Nations Unies au Congo d'utiliser de toutes leurs armes, l'opinion les a sévèrement critiquées et a exigé qu'une solution politique soit trouvée par des moyens pacifiques. Cette opinion ne peut pas changer si brutalement sans qu'elle soit accusée d'être partisane.

63. La guerre qui sévit au Congo dépasse par le nombre des victimes, par les principes moraux en jeu, le cadre d'une simple guerre civile localisée. Des milliers de Congolais sont sans distinction massacrés par les deux armées en présence. Les destructions que provoquent les engins militaires fournis par les uns et par les autres sont telles, en raison des usages et des coutumes, de la topographie des villages, des matériaux de construction des cases, qu'elles font penser à une hécatombe pour laquelle le qualificatif "apocalyptique", toute proportion gardée, ne serait pas, à mon sens, exagéré. Et il est réellement regrettable que l'opinion n'ait pas semblé jusqu'ici s'en émouvoir. Bien plus, se saisissant d'un prétexte, en invoquant des motifs humanitaires certes, mais en isolant un élément qui fait partie du lot des malheurs qui frappent ce pays, elle a tenté de brouiller les relations fraternelles entre blancs et noirs.

64. Sans aucun doute, cette guerre est sans pitié et sans loi. Il est éminemment regrettable que des otages aient été pris; et l'on a constamment affirmé autour de cette table qu'ils l'étaient en vue de représailles, pratique condamnée par mon gouvernement. Que cela ait lieu en Amérique, au Moyen-Orient ou en Afrique, notre position reste constante. Et il est souhaitable que tout soit mis en œuvre pour sauver sans discrimination toutes ces vies humaines.

65. A la vérité, toutes ces menaces relevaient d'un malheureux chantage, comme l'attestent les déclarations de M. Soumialot et celles des rescapés qui déjà manifestent leur intention de retourner à Stanleyville; cela est confirmé par le journal le Monde du 28 novembre 1964 qui rapporte que l'ordre donné et suivi jusqu'au parachutage était: "Celui qui touchera à un seul cheveu de blanc sera aussitôt exécuté." Hélas! Des innocents ont quand même payé de leur vie.

66. Le malheur en effet a voulu que les autorités de Stanleyville n'aient pas compté avec la presse à sensation qui a fait étalage de ces menaces sur de grandes manchettes de journaux, et par leur diffusion a exaspéré une opinion européenne et américaine déjà préparée par les Tintins au Congo, les Tarzans en Afrique, les Jimbos dans la jungle et autres programmes de télévision du type "African Adventure".

67. Que les racistes et les ennemis de l'Afrique, s'en donnant à cœur joie, aient tenté avec les grands moyens qu'ils possèdent de transposer la question sur le plan des rapports raciaux démontre la dégradation morale du monde. Ils ont déjà oublié les fours crématoires, l'ignominie d'Oradour-sur-Glane, qui ne sont pas le fait de nègres et dont la barbarie et la sauvagerie n'ont jamais encore été égalées.

68. It was right that efforts should have been made to save human lives but it is regrettable that, in expectation of the inevitable outcome of the operation, racial factors should have been invoked to justify it, thus enabling the racists of South Africa, that disgusting breed who are paid to kill Negroes, to regard it as a demonstration of white solidarity.

69. After 1,800 lives had been saved, 20,000 other persons were rounded up to be interrogated and the suspects were automatically executed. The mercenaries claim that all prisoners were executed for humanitarian reasons. They think that the solution to the problem would be the extermination of the so-called cannibal tribes. What should we, who bear the responsibility, think of this solution?

70. The Ivory Coast delegation, which, despite passions and emotions, has always refrained from condemnation, would like to be able to continue its firm policy of constantly seeking to solve problems by peaceful means.

71. It therefore remains firm in its belief that the Council should be able to remain detached from the emotional aspects of the problem, to determine the facts and to promote a solution which would remove the danger of a conflict of this nature. The tension which was felt in Europe prior to the parachute drop, and in Africa after the event, shows, if further evidence is needed, the possible repercussions and proportions of the Congolese tragedy.

72. The carefully contrived murders by the white mercenaries in return for a salary are unworthy of civilization. The massive destruction of human life through the use of heavy armaments supplied by foreign intervention has consumed so many adult lives that the Congolese are obliged to put all available human resources, including children from ten to thirteen years, into the front line. It would be cruel indeed to remain unmoved by such a situation.

73. It must be admitted that up to now the purpose of the aid supplied to the Congolese by both sides has not been to promote a solution to the Congolese problem but rather to help the Congolese kill each other. It is strange to observe that aid for killing is easier to obtain than aid for preserving life.

74. What is more, the information we have been given in the course of this debate shows that the same dangers from which the United Nations had wished to save the Congo are reappearing. I want to speak about the confrontation of the great Powers and the unhappy example of the countries which are suffering as a result of it, so that I might induce the smaller Powers to launch the Congo rescue operation before it is too late.

75. It seems to me quite clear that the Congo's interests lie in peace, unity and reconciliation.

68. Il est juste que l'on se soit préoccupé de sauver des vies humaines. Mais il est regrettable que, en prévision de l'engrenage dans lequel cette action allait fatalement s'engager, des considérations raciales aient pu être invoquées à titre de justification, au point que les racistes d'Afrique du Sud, cette engeance affreuse qui se fait payer pour tuer du nègre, aient cru à la démonstration de la solidarité des blancs.

69. Après que l'on eut sauvé 1 800 vies, 20 000 personnes furent parquées dans un terrain, aux fins d'interrogatoire, et les suspects automatiquement abattus. Les mercenaires avouent que tous les prisonniers sont abattus pour des raisons humanitaires. Ils pensent que la solution du problème serait l'extermination des tribus dites cannibales. Que devrions-nous penser, nous autres, hommes chargés de responsabilités?

70. La délégation de la Côte-d'Ivoire, qui, malgré les passions et les émotions, s'est toujours gardée de condamner, voudrait pouvoir continuer à maintenir la constance de sa politique, faite d'une recherche inlassable de la solution d'un problème par des moyens d'apaisement.

71. Aussi continue-t-elle à penser que le Conseil doit pouvoir se dégager de l'atmosphère passionnelle du problème, en fixer les éléments et promouvoir une solution qui fera s'éloigner le spectre d'un conflit de ce genre. En effet, l'émotion qui, en Europe, a précédé le largage des parachutistes, celle qui l'a suivie en Afrique, montrent, s'il en était besoin, les répercussions du drame congolais et les proportions qu'il peut prendre.

72. Les meurtres commis avec art par des mercenaires blancs en fonction de la paye qui leur est allouée ne sont pas dignes de la civilisation. La destruction massive de vies humaines résultant de l'utilisation de grands engins de guerre grâce aux interventions étrangères a fait une telle hécatombe d'adultes que les Congolais sont obligés de mettre en ligne de bataille toutes les ressources humaines disponibles, y compris les enfants de 10 à 13 ans. C'est être cruel que d'être insensible à une telle situation.

73. Force nous est de reconnaître que l'aide apportée aux Congolais par les uns et les autres n'a pas eu jusqu'ici pour but de promouvoir la solution du problème congolais, mais plutôt d'aider les Congolais à s'entretuer. Il est d'ailleurs curieux de constater que l'aide pour faire mourir est plus facile à obtenir que l'aide pour faire vivre.

74. Qui plus est, les renseignements qui nous ont été donnés au cours de ce débat montrent bien que les mêmes dangers que les Nations Unies ont voulu épargner au Congo réapparaissent. Je veux parler de l'affrontement des grands, du malheureux exemple des pays qui souffrent de cet affrontement, afin d'amener les petites puissances à lancer l'opération de sauvetage du Congo avant qu'il soit trop tard.

75. Il m'apparaît clairement que l'intérêt du Congo réside dans la paix, dans l'unité et dans la réconciliation.

76. While I have been dealing up to now with the facts which are to be objectively determined, all such problems have subjective factors, which must not be overlooked and are indeed an indispensable prerequisite for the restoration of peace. That is why one such factor, the "isms"—capitalism, socialism, communism—which are not part of the African vocabulary, should not divide Africans nor should they be invoked against Africans. Moreover, Africans would be unconsciously adding support to the absurd theory of the slave who does not love freedom if they believed that one who has suffered as they have and achieved freedom through the common struggle could support imperialism, neo-colonialism or other concepts of this kind at the expense of his independence and liberty.

77. We should therefore be able to lay aside our preferences, our ideology, and undertake no action which does not help to reconcile the Congolese and enable them to solve their own problems.

78. To maintain, with good reason, that the Congolese problem will not be solved by military means is to maintain that neither party will make its views prevail in their entirety; it is therefore to recognize that compromise is inevitable. Compromise cannot be achieved, however, if preliminary conditions and exceptions are laid down. A good mediator is one who can put aside his own feelings, who can remain detached from the struggle in order to avoid making it impossible for one or the other of the parties to become reconciled and who can, whatever the behaviour of both sides, determine which factors unite them and remove the factors which divide them.

79. My delegation thinks that the Organization of African Unity can help the Congolese Government to find a solution, but it would be unrealistic, as indeed would any such action by the Security Council, if it did not seek the co-operation of the Government of the Democratic Republic of the Congo. The task of the Council is therefore extremely difficult. In any case, since the Charter demands respect for the sovereignty and territorial integrity of all States Members of the United Nations, the Council should ensure that all States refrain from intervening in the domestic affairs of the Congo.

80. The Council should declare that the solution of the problem of the Congo is dependent on the restoration of law and order and reconciliation, and should induce all States to refrain from anything liable to prevent or retard the achievement of these two objectives.

81. The Council has been informed of the endeavours of the Organization of African Unity under the Addis Ababa resolution; my Government is one of those which deplore the hesitancy of the Organization of African Unity and its futile personal quarrels, but it is certain that, once tempers have cooled, African wisdom will triumph. The Council should therefore encourage the Organization of African Unity to continue its efforts and should invite all States to assist it in those efforts.

76. Si j'ai jusqu'ici relevé les éléments objectifs à évaluer, il y a dans les problèmes en jeu des éléments subjectifs, non négligeables, et qui sont par moment des préalables indispensables au rétablissement de la paix. C'est ainsi que les mots en "isme" de capitalisme, de socialisme, de communisme, qui ne font pas partie du vocabulaire africain, ne devraient pas diviser les Africains et ne devraient pas non plus être invoqués contre des Africains. En outre, les Africains accrédiateraient inconsciemment la thèse absurde de l'esclave qui n'aime pas la liberté s'ils pensaient que celui qui a souffert comme eux et qui a acquis sa liberté au prix de la lutte commune soutient l'impérialisme, le néo-colonialisme ou autres concepts de ce genre, au détriment de son indépendance et de sa liberté.

77. Nous devrions donc pouvoir faire abstraction de toutes nos préférences, de notre idéologie, et ne rien entreprendre qui n'aide au rapprochement des Congolais et ne les amène à résoudre eux-mêmes leurs problèmes.

78. Affirmer à juste raison que le problème congolais ne se règlera pas par des moyens militaires, c'est affirmer qu'aucune des parties en présence ne fera triompher entièrement ses vues. C'est alors reconnaître le caractère indispensable du compromis. Or, il n'y a pas de compromis assorti de préalables ou d'exclusives. Un bon médiateur est celui qui sait étouffer ses propres sentiments, qui sait se mettre au-dessus de la mêlée pour éviter d'indisposer l'une ou l'autre des parties à réconcilier, et cela, quel que soit leur comportement, en fixant tous les éléments de rapprochement et en écartant les éléments de division.

79. Ma délégation pense que l'Organisation de l'unité africaine peut aider le Gouvernement congolais à trouver une solution. Mais elle ne sera pas réaliste, pas plus que le Conseil de sécurité d'ailleurs, si elle ne recherche pas la collaboration du Gouvernement de la République démocratique du Congo. Dès lors la tâche du Conseil est extrêmement difficile. Toutefois, puisque la Charte impose le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil devrait obtenir que tous les Etats s'abstiennent d'intervenir dans les affaires intérieures du Congo.

80. Le Conseil devrait déclarer que la solution du problème du Congo dépend de la restauration de l'ordre public et de la réconciliation, et obtenir que tous les Etats s'abstiennent de tout ce qui est susceptible d'empêcher ou de retarder la réalisation de ces deux objectifs.

81. Enfin, le Conseil a été informé des efforts déployés par l'Organisation de l'unité africaine dans le cadre de la résolution d'Addis-Abéba; mon gouvernement est de ceux qui déplorent les hésitations de l'Organisation de l'unité africaine et ses vaines querelles de personnes, mais elle est certaine que, la passion apaisée, la sagesse africaine triomphera. Le Conseil devrait, en conséquence, encourager l'Organisation de l'unité africaine à poursuivre ses efforts et inviter tous les Etats à l'aider dans ce sens.

82. The object of these suggestions is to restore international solidarity in the matter of the Congolese tragedy in order to bring it to an end before it reaches unforeseeable proportions. I think that, in spite of all the passions aroused by the Congolese problem, the Council, which was able to deal with it most effectively in other circumstances, will again be able to reduce the tension in order that both sides, recovering their calm, may help to halt a tragedy which has for too long wasted all too many human lives.

83. Mr. Felix Houphouët-Boigny, the President of the Republic of the Ivory Coast, stated on 10 December at Ouagadougou: "we are beginning to be anxious about the situation in Africa". This is undoubtedly true now that the spectre of a confrontation of the great Powers has reappeared. It is for this reason that, in the present state of the Congolese problem in particular, I appeal to the great Powers to do nothing which might prevent the Security Council from settling the question to the satisfaction of the Congolese people, for to do otherwise would be a catastrophe.

84. Mr. SETTE CAMARA (Brazil): A few weeks ago, the knowledge of the atrocities perpetrated in Stanleyville on innocent and unprotected hostages spread throughout the entire world. According to evidence and proofs which have not been denied, those responsible for the crimes were the rebels who were fighting for the establishment in the Congo of the so-called "Congolese People's Republic".

85. During the course of our debates in the Security Council on the complaint presented by several African States against Belgium, the United States and the United Kingdom, with reference to the humanitarian operation to free those hostages who escaped the cruelty of the rebels, not one fact was brought forth, not one proof was offered, which could justify the acts which took place in Stanleyville and elsewhere. The criminal facts, widely publicized, supported even by photographs, have not been denied. They stand exposed to us, in the full extent of their inhumanity. Even more, this debate has served only to amass new evidence and additional information, reinforcing the general feeling of repulsion toward such extraordinary acts, carried out, as they were, with overtones of perverseness.

86. Brazil cannot fail to decry such actions. The adverse opinion of the Brazilian delegation takes on an entirely special significance, since it would be impossible to accuse us of partiality. Since the dawn of the United Nations, Brazil has been one of the most constant and most resolute adversaries of colonialism. The desire of the African peoples to emerge out of the limbo of subjugation to foreign sovereignty into the full exercise of their independence has always met with my country's enthusiastic support and sympathy. It was been thus in the past, it is so in the present, and it will be so in the future.

87. We continue to look with favour upon all the efforts made here at the United Nations toward decolonization and for the complete suppression of the

82. Ces suggestions ont pour but de recréer la solidarité internationale autour de la tragédie congolaise afin de l'arrêter, de peur qu'elle ne prenne des proportions dont les conséquences seraient imprévisibles. Et je pense que, malgré toutes les passions que soulève le problème congolais, le Conseil, qui a su l'affronter et le traiter en d'autres circonstances avec une suffisante maîtrise, saura encore apaiser les passions afin que les uns et les autres, retrouvant leur calme, apportent leur contribution à la solution d'une tragédie qui a vu trop longtemps déjà gaspiller trop de vies humaines.

83. M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, a déclaré le 10 décembre, à Ouagadougou, "la situation en Afrique commence à nous inquiéter". Cela est sans doute vrai avec la réapparition du spectre que constitue l'affrontement des grands. Et c'est pourquoi, en ce qui concerne le problème du Congo en particulier, dans son développement actuel, je supplie les grandes puissances de ne rien faire qui empêche le Conseil de sécurité de le régler à la seule satisfaction du peuple congolais, car le contraire serait une catastrophe.

84. M. SETTE CAMARA (Brésil) [traduit de l'anglais]: Il y a quelques semaines, le monde entier a appris les atrocités qui ont été commises à Stanleyville sur des otages innocents et sans protection. Selon des preuves et des témoignages qui n'ont pas été démentis, les responsables de ces crimes sont les rebelles qui combattaient pour l'instauration au Congo d'une prétendue "République populaire congolaise".

85. Au cours de nos débats au Conseil de sécurité sur la plainte déposée par plusieurs Etats africains contre la Belgique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, concernant l'opération humanitaire entreprise pour libérer ceux des otages qui avaient échappé à la cruauté des rebelles, aucun fait n'a été présenté, aucune preuve n'a été produite pour justifier les actes dont Stanleyville et d'autres lieux ont été le théâtre. Ces agissements criminels, qui ont donné matière à tant de dépêches et même de photographies, n'ont pas été démentis. Ils nous sont révélés avec tout ce qu'ils ont d'inhumain. Bien plus, le présent débat n'a fait qu'apporter de nouvelles preuves et des renseignements supplémentaires, qui ont renforcé le sentiment général de répulsion à l'égard de ces actes extraordinaires, commis avec perversité.

86. Le Brésil ne peut manquer de blâmer de tels actes. Cette position de la délégation brésilienne prend une signification toute particulière, du fait que l'on ne saurait nous accuser de partialité. Depuis les premiers jours de l'Organisation des Nations Unies, le Brésil a été l'un des adversaires les plus constants et les plus résolus du colonialisme. Le désir des peuples africains de sortir des limbes de la sujétion à une souveraineté étrangère pour jouir pleinement de leur indépendance a toujours rencontré la sympathie et l'appui enthousiastes de mon pays. Il en a été ainsi dans le passé, il en est encore ainsi et il en sera ainsi à l'avenir.

87. Nous continuons à suivre avec faveur tous les efforts déployés à l'Organisation des Nations Unies en vue de la décolonisation et de la suppression

last remnants of political and material domination of one people by another. Even more, my country considers as unjust, and divorced from reality, the allegations made here to the effect that the rescue operation carried out to save the endangered hostages proved the existence of a conspiracy set up for the express purpose of persecuting the Negro race.

88. My delegation cannot fail to express its formal reservations to the opinion which states that to condemn the barbarisms of Stanleyville is to take part in a global racist conspiracy against black people. In my country, there is no such situation of permanent humiliation and shame for the Negro population, alleged by the representative of the Congo (Brazzaville) to be the lot of his race throughout the world. In Brazil, Negroes are Brazilians like all other Brazilians, and have the full use of their citizenship's rights and guarantees. Our people are proud of the participation of African civilization in the formation of our nationality. Anti-colonialist by tradition and anti-racist by the exercise of a constant, true racial democracy, we feel at ease to voice our disapproval of the Stanleyville nightmare. The operation liberating the hostages held by the rebels of Stanleyville was requested by the constitutional Government of the Democratic Republic of the Congo, the only legal Government of that country, recognized by the United Nations as such, and the request was made in the use of its sovereign rights. It is worthwhile to point out that the legitimacy of the Government of Leopoldville was substantiated here, at the first meeting [1170th meeting] devoted to the question now before us, by the representative from the Ivory Coast. On the other hand, I have been informed that the majority of the African countries which have been taking part in the work of the Council recognize the Government of the Democratic Republic of the Congo and maintain normal diplomatic relations with that Government.

89. Consequently, from the formal juridical point of view, the life-saving operation was completely legitimate, solicited as it was by the Congolese Government itself, in the use of its powers.

90. Such an operation finds its justification in the very objective which inspired it, which was to frustrate the perpetration of a crime, recognized as such by international law and by all the norms of conduct governing relations among States, which consists in the use of innocent civilians as hostages, as a bargaining point in war-time. In this case, there is an additional aggravation, the fact that most of the hostages — which included women, children and members of religious orders — did not belong to either of the warring parties, but were nationals of other countries. The practice of taking hostages is condemned by law and by the international war conventions, which aim to limit the consequences of warfare to those directly involved in military activities. It is utterly repellent to the spirit of international law governing the conduct of war — inspiration of the Geneva Conventions of 1949 — to imprison civilians, non-participants in the belligerent actions, and even more proscribed is the use

complète des derniers vestiges de la domination politique et matérielle d'un peuple par un autre. Mon pays n'en est que davantage autorisé à déclarer qu'il est injuste et absolument contraire à la réalité de prétendre, comme cela a été fait ici, que l'opération effectuée pour sauver les otages en danger constituerait la preuve d'une conspiration ourdie expressément pour persécuter la race noire.

88. Ma délégation ne peut qu'accueillir avec la plus extrême réserve l'opinion selon laquelle condamner les actes de barbarie commis à Stanleyville revient à participer à une conspiration raciste générale contre les noirs. Dans mon pays, la population noire ne vit pas dans cet état d'humiliation et de honte permanentes qui, à en croire le représentant du Congo (Brazzaville), serait le sort de sa race dans le monde entier. Au Brésil, les noirs sont des Brésiliens comme les autres et jouissent de tous les droits et de toutes les garanties accordés aux ressortissants brésiliens. Notre peuple est fier de la participation de la civilisation africaine à la formation de notre nationalité. Anticolonialistes par tradition et anti-racistes du fait que nous appliquons constamment les principes d'une démocratie raciale réelle, nous avons le droit d'exprimer notre désapprobation à l'égard des actes, tenant du cauchemar, qui ont été commis à Stanleyville. C'est le Gouvernement constitutionnel de la République démocratique du Congo, seul gouvernement légal de ce pays et reconnu comme tel par les Nations Unies, qui, agissant en toute souveraineté, avait réclamé l'opération de libération des otages détenus par les rebelles de Stanleyville. Il y a lieu de souligner que la légitimité du Gouvernement de Léopoldville a été confirmée, au cours de la première séance consacrée à la question que nous examinons [1170ème séance], par le représentant de la Côte-d'Ivoire. D'autre part, j'ai été informé que la majorité des pays africains qui prennent part aux travaux du Conseil reconnaissent le Gouvernement de la République démocratique du Congo et entretiennent avec lui des relations diplomatiques normales.

89. Par conséquent, d'un point de vue purement juridique, l'opération de sauvetage a été entièrement légitime, puisqu'elle a été réclamée par le Gouvernement congolais lui-même, dans l'exercice de ses pouvoirs.

90. Une opération de cette nature est justifiée par son objet même: empêcher la perpétration d'un crime, qui est reconnu comme tel au regard du droit international et de toutes les normes de conduite régissant les relations entre Etats, et qui consiste à utiliser des civils innocents comme otages, à titre de monnaie d'échange en temps de guerre. Le cas est d'autant plus grave en l'occurrence que la plupart des otages — parmi lesquels des femmes, des enfants et des membres de congrégations religieuses — ne faisaient partie d'aucun des camps en présence mais étaient des ressortissants d'autres pays. La prise d'otages est condamnée par le droit et par les conventions internationales sur la guerre, qui tendent à limiter les conséquences de la guerre à ceux qui prennent une part active aux opérations militaires. L'emprisonnement de civils qui ne participent pas aux opérations militaires est absolument contraire à l'esprit du droit international régissant

of these civilians to force an adversary to make some sort of concession.

91. It is obvious that one cannot say that the Geneva Conventions apply to the activities developing in a campaign such as the one which is taking place in the Congo, which has all the earmarks of internal insurrection. But the general principles which lead us to observe at least a minimum of respect for the human person should be applied, even to the civil war which now engulfs the Congo. Therefore, the humanitarian action taken to save the lives of the hostages seems legitimate to the delegation of Brazil, both in regard to its means and to its motivations.

92. The solid links of sincere and authentic friendship which unite Brazil to her sister countries in Africa, our unclouded and always vigorous disposition to fight for the continuation of the process of liquidating colonialism, encouraging development and the full participation of the young African nations in international life, only reinforce our moral obligation to condemn the deeds of the rebel forces in Stanleyville. The violations of basic principles of law and of international morality perpetrated in the Congo were performed by irregular troops, by insurrectionists, and are not the responsibility of any legally recognized African Government. This fact, however, does not make the insurrectionists any less reprehensible.

93. In the gallery of horrors of modern history, Stanleyville will certainly figure next to names marked by the unhappy notoriety of those who saw the worst hours of the human race at Auschwitz, Buchenwald, Lidice and Oradour. I do not believe that this name, besmirched by sinister memories, can be made the battle-cry of a crusade for the development of any country, or the symbol of action for the grandeur and prosperity of a noble, resourceful and magnanimous race.

94. While deploring the grim episodes that took place in Stanleyville and elsewhere in the Congo, my delegation wishes to emphasize the importance of exploring all possible ways of finding a peaceful and effective solution for the Congolese problems. We strongly support the suggestion to establish an investigating committee to report to this Council as soon as possible. Furthermore, my delegation deems it appropriate for the Council to reaffirm those principles which have served as a guideline to its previous decisions on the matter.

95. It follows that the Security Council must make it clear that the ultimate solution for the problems of the Congo lies exclusively in the hands of the Congolese people. Therefore, we cannot accept any justifications for the various forms of assistance allegedly being given by certain Governments to the rebel movement. They are contrary to the provisions of the United Nations Charter and represent an intervention in the internal affairs of a sovereign State. The unity of the Congo, as well as its territorial integrity, should be

la conduite de la guerre qui a inspiré les Conventions de Genève de 1949 et il est encore plus répréhensible de se servir de ces civils pour forcer l'adversaire à faire des concessions.

91. On ne saurait dire, évidemment, que les Conventions de Genève s'appliquent au cas d'une campagne du genre de celle qui se déroule au Congo et qui présente toutes les caractéristiques d'une insurrection interne. Mais les principes généraux qui nous amènent à faire preuve d'un minimum de respect de la personne humaine devraient s'appliquer même à la guerre civile qui fait rage au Congo à l'heure actuelle. C'est pourquoi l'action humanitaire entreprise pour sauver la vie des otages semble légitime à la délégation brésilienne, qu'il s'agisse des moyens employés ou du but visé.

92. Les liens solides d'amitié sincère et authentique qui unissent le Brésil à ses pays frères d'Afrique, notre volonté ferme et toujours vigoureuse de lutter pour que la liquidation du colonialisme se poursuive et pour encourager le développement et la pleine participation des jeunes nations africaines à la vie internationale ne font que renforcer l'obligation morale que nous ressentons de condamner les agissements des forces rebelles à Stanleyville. Les violations des principes fondamentaux de la moralité et du droit international commises au Congo ont été le fait de troupes irrégulières, de rebelles, et ne peuvent être attribuées à aucun gouvernement africain légalement reconnu. Ce fait, toutefois, ne diminue pas pour autant la culpabilité des insurgés.

93. Dans le musée des horreurs de l'histoire moderne, le nom de Stanleyville figurera certainement à côté des noms tristement célèbres d'Auschwitz, de Buchenwald, de Lidice et d'Oradour où l'espèce humaine a connu ses pires heures. Je ne crois pas que ce nom, souillé par des souvenirs sinistres, puisse devenir le cri de ralliement d'une croisade pour le développement d'un pays ou le symbole d'une action entreprise pour la grandeur et la prospérité d'une race pleine de noblesse, de ressources et de magnanimité.

94. Tout en déplorant les sinistres épisodes qui se sont déroulés à Stanleyville et ailleurs au Congo, ma délégation tient à souligner combien il importe d'étudier tous les moyens qui puissent aboutir à une solution pacifique et efficace des problèmes du Congo. Nous appuyons énergiquement la suggestion tendant à constituer un comité d'enquête qui ferait rapport au Conseil le plus rapidement possible. De plus, ma délégation estime que le Conseil devrait réaffirmer les principes qui ont inspiré nos décisions antérieures sur cette question.

95. Il s'ensuit que le Conseil de sécurité doit indiquer clairement que la solution finale des problèmes du Congo dépend uniquement des Congolais eux-mêmes. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter aucune justification pour les diverses formes d'assistance que certains gouvernements auraient apportée au mouvement rebelle. Cette assistance est contraire aux dispositions de la Charte des Nations Unies et représente une intervention dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Tous les Etats, agissant

fully respected and strengthened by all States, individually and collectively.

96. As some of the previous speakers have pointed out, the Stanleyville episode is already part of the past. We should now concentrate on the future of the Congo and of its people. With the valuable help and effective co-operation of the Organization of African Unity, a peaceful settlement will be found, thus paving the way for national reconciliation.

97. These are, in the opinion of the Brazilian delegation, the basic principles which should be respected and enforced in order to meet the legitimate aspirations of the Congolese people and of the African continent as a whole.

98. Mr. ODAKA (Uganda): In associating myself at this late hour with the previous speakers who, in common with the Uganda Government, jointly signed the letter of 1 December 1964 [S/6076 and Add.1-5], I am fully conscious of the fact that much of the ground has been covered. However, because of our geographical position vis-à-vis the Democratic Republic of the Congo, with which we are neighbours, my country is, to say the least, deeply interested in what goes on in the Congo. This is partly because of the purely selfish but natural preference for a peaceful and prosperous neighbour, and partly because the whole of Africa, and indeed the whole of the world, is greatly aroused by the invasion of Stanleyville of the allied Powers.

99. Some Foreign Ministers have compared the use of foreign troops by East African Governments to quell mutinies in their armies early this year with what is going on in the Congo. I submit that there is no comparison whatever between the situation either in Uganda, or in any other part of East Africa, where a few soldiers in one company disobeyed lawful instructions and British troops were brought in only to guard vital installations and to disarm those soldiers, with that of the situation in the Congo. In the case of this mutiny, it was caused by the dissatisfaction with conditions of service and was not—I repeat, was not—a rebellion against the lawful Government of Uganda. It is absurd, therefore, to compare the use of foreign troops in East Africa with the use of mercenaries and the pouring in of large quantities of military equipment in the Congo in support of one faction which is fighting for political domination over the other.

100. Yesterday [1176th meeting] the Minister for Foreign Affairs of Nigeria suggested that those who brought the question of military intervention by foreign Powers to the Security Council should have taken it to the Council of Ministers of the Organization of African Unity. I should like to state here why Uganda was a signatory to the letter of 1 December 1964 addressed to the President of the Security Council.

individuellement et collectivement, devraient pleinement respecter et consolider l'unité du Congo ainsi que son intégrité territoriale.

96. Comme certains des orateurs qui m'ont précédé l'ont souligné, l'épisode de Stanleyville appartient déjà au passé. Nous devrions maintenant porter notre attention sur l'avenir du Congo et de sa population. Avec l'aide précieuse et la coopération efficace de l'Organisation de l'unité africaine, nous trouverons une solution pacifique, frayant ainsi la voie à la réconciliation nationale.

97. Tels sont, aux yeux de la délégation brésilienne, les principes fondamentaux qu'il faut observer et faire respecter pour répondre aux aspirations légitimes du peuple congolais et du continent africain dans son ensemble.

98. M. ODAKA (Ouganda) [traduit de l'anglais]: M'associant à cette heure tardive à ceux des précédents orateurs qui, avec l'Ouganda, ont signé la lettre en date du 1er décembre 1964 [S/6076 et Add.1 à 5], je sais bien que la question a déjà en grande partie été traitée. Toutefois, étant donné notre situation géographique par rapport à la République démocratique du Congo, dont nous sommes les voisins, mon pays est, pour le moins, profondément intéressé par tout ce qui se passe au Congo, en partie parce qu'il préfère avoir — mobile purement égoïste mais naturel — un voisin pacifique et prospère, en partie parce que l'Afrique dans son ensemble et, en fait, le monde tout entier sont profondément émus par l'invasion de Stanleyville par les puissances alliées.

99. Certains ministres des affaires étrangères ont comparé aux événements du Congo l'utilisation de troupes étrangères par des gouvernements d'Afrique orientale pour réprimer les mutineries survenues dans leur armée au début de cette année. Je soutiens qu'il n'y a aucune comparaison possible entre la situation au Congo et celle de l'Ouganda ou d'une autre partie quelconque de l'Afrique orientale, où une poignée de soldats d'une seule compagnie avait désobéi aux ordres et où des troupes britanniques ont été amenées uniquement pour garder les installations d'importance vitale et désarmer ces soldats. La cause de cette mutinerie avait été le mécontentement à l'égard des conditions de service et il ne s'agissait pas, je le souligne, d'une rébellion contre le Gouvernement légitime de l'Ouganda. Il est donc absurde de comparer l'utilisation des troupes étrangères en Afrique orientale à l'emploi de mercenaires et au déluge de matériel militaire déversés au Congo, dont le but était d'appuyer une faction qui lutte pour asseoir sa domination politique sur une autre.

100. Hier [1176ème séance], le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria a avancé l'idée que ceux qui avaient porté devant le Conseil de sécurité la question de l'intervention militaire de puissances étrangères auraient dû la soumettre au Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine. Je tiens à exposer ici la raison pour laquelle l'Ouganda a signé la lettre du 1er décembre 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité.

101. Apart from all the reasons that were advanced by the other African Member States, leaving aside the position taken by the representatives of Nigeria and the Democratic Republic of the Congo, we consider that this is the right body in which to discuss the question of the intervention by the United States, Belgium and the United Kingdom. We believe this because, primarily, they are Members of the United Nations, and not members of the Organization of African Unity. We could therefore not take matters relating to them to our Organization.

102. But it has also been contended that African States have interfered in the sovereignty and independence of the Congo and that this matter should be discussed in the Security Council. We do not agree. If either Nigeria or the Congolese Government considers that other African States are interfering in the internal affairs of the Congo, then Nigeria and the Democratic Republic of the Congo should know the right body before which this matter should be raised. It is the Organization of African Unity, to which all African countries belong. Surprisingly enough, the representative of Nigeria, Mr. Jaja Wachuku, did not share this view. I shall therefore pass over the rest of what he said, and appeal to him to raise the matter before the Organization of African Unity. I suggest that this course would be in keeping with the traditions that were referred to yesterday. This would conform to what was done in the case of the dispute between Ethiopia and Somalia, and between Somalia and Kenya. This would also conform to the noble tradition which led to the settlement of the dispute between Algeria and Morocco.

103. However, as two of the States accused of intervening in the Congo, the United States and the United Kingdom, are not only Members of the United Nations but also of the Security Council, Uganda feels very strongly that the intervention must be looked at critically and exposed in the right body, and not side-tracked, as the Minister for Foreign Affairs of Nigeria tried to suggest yesterday.

104. Since the Congo became independent, because of the unsettled international situation, Uganda has had thousands and thousands of refugees of all races pouring into our country, whom we have had to support at great expense financially and by using the scarce manpower at our disposal. Therefore we were optimistic when President Kasa-Vubu appealed to the Organization of African Unity to try to help his country find a peaceful solution. I will not repeat the steps which led to the meeting in Addis Ababa of the Council of Ministers of the OAU and the appointment of an *ad hoc* Commission under the chairmanship of Mr. Kenyatta, but I must express the disappointment of my delegation that, in spite of the clear terms of reference and conditions which were laid down by the Foreign Ministers at Addis Ababa and which were accepted by Mr. Tshombé, Mr. Tshombé was unable to fulfil his promises which were first of all, to stop the fighting and to ensure the security of the anti-Government forces, which would also cease fire; secondly, to withdraw the mercenaries; thirdly to start negotiations

101. Indépendamment des raisons qui ont été avancées par les autres Etats Membres africains et de la position prise par les représentants de la Nigéria et de la République démocratique du Congo, nous considérons que le Conseil de sécurité est l'organe approprié pour examiner la question de l'intervention des Etats-Unis, de la Belgique et du Royaume-Uni. Telle est notre opinion, tout d'abord parce que ces trois Etats font partie de l'Organisation des Nations Unies et non pas de l'Organisation de l'unité africaine. Nous ne pouvions donc pas porter des questions qui les concernent devant l'OUA.

102. Mais on a prétendu aussi que des Etats africains auraient porté atteinte à la souveraineté et à l'indépendance du Congo et que cette question devait être examinée par le Conseil de sécurité. Nous ne sommes pas de cet avis. Si la Nigéria ou le Gouvernement congolais pensent que d'autres Etats africains interviennent dans les affaires internes du Congo, la Nigéria et la République démocratique du Congo doivent savoir quel est l'organe qu'il faut saisir de cette question: c'est l'Organisation de l'unité africaine, dont tous les pays africains font partie. Chose assez surprenante, le représentant de la Nigéria, M. Jaja Wachuku, n'a pas partagé ce point de vue. Je vais donc passer sur tout ce qu'il a dit par ailleurs et lui demander de porter la question devant l'Organisation de l'unité africaine. Je soutiens que cette procédure serait conforme aux traditions dont il nous a parlé hier. En outre, c'est bien ainsi que l'on a procédé lors des différends entre l'Ethiopie et la Somalie et entre la Somalie et le Kenya; ce serait également conforme à la noble tradition qui a permis de régler le différend entre l'Algérie et le Maroc.

103. Cependant, puisque deux des Etats accusés d'ingérence au Congo, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, sont non seulement Membres de l'Organisation des Nations Unies mais aussi membres du Conseil de sécurité, l'Ouganda est très fermement convaincue que cette intervention doit faire l'objet d'un examen critique de la part de l'organe approprié, au lieu que l'on enterre la question comme le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria a essayé de le suggérer hier.

104. Depuis l'indépendance du Congo, en raison de la situation internationale troublée, des milliers et des milliers de réfugiés de toutes races ont afflué dans notre pays; nous avons dû les aider à grands frais, aussi bien financièrement parlant qu'en faisant appel à la rare main-d'œuvre dont nous disposons. C'est pourquoi nous avons été très heureux de constater que le Président Kasa-Vubu demandait à l'Organisation de l'unité africaine d'essayer d'aider son pays à trouver une solution pacifique. Je ne retracerai pas les démarches qui ont conduit à la réunion du Conseil des ministres de l'OUA à Addis-Abéba et à la désignation d'une commission *ad hoc* présidée par M. Kenyatta, mais je dois dire combien ma délégation a été déçue de constater que, en dépit du mandat précis et des conditions que les ministres des affaires étrangères avaient posées à Addis-Abéba et qui avaient été acceptées par M. Tshombé, celui-ci n'a pu tenir ses promesses, qui étaient, d'abord, d'arrêter le combat et d'assurer la sécurité des forces antigouvernementales, qui déposeraient

with the anti-Government forces in order to find a peaceful solution. You will agree that without these conditions it would be impossible for the ad hoc Commission to visit the Congo, and as long as mercenaries who are not interested in law and order but are hired to kill are still allowed to operate in the Congo there is no hope of a possible solution.

105. It has been argued that African countries refused military aid to Tshombé in replacement of mercenaries. In my delegation's opinion, no self-respecting African country could agree to the sending of African troops as mercenaries. The whole aim and intention of such mercenaries is clearly contrary to African objectives and aspirations. We believe that, instead of helping to maintain law and order, they are actually in the Congo to exterminate innocent lives for the sake of money. In any case, if Mr. Tshombé had fulfilled what he promised in Addis Ababa—namely, to stop the fighting—the ad hoc Commission would have been in a position to persuade the Stanleyville régime also to stop fighting simultaneously, and that would have created the necessary peaceful conditions without which effective negotiations could not be entered into. I know that the Minister for Foreign Affairs of Nigeria was not present at the extraordinary meeting of the Council of Ministers of the OAU held in Addis Ababa. It is because in the absence of Mr. Wachuku we prevailed upon Mr. Tshombé not to be legalistic that he agreed to the resolution that the Minister for Foreign Affairs of Nigeria is now praising.

106. It must be clear that other factors apart from legal and constitutional arguments have to be taken into consideration. For example, we have for a long time been opposed to the inhuman practices in South Africa because we felt all along that its domestic policies affected human rights. The United States did stop the legal Government of Cuba from obtaining military aid, because it felt that other factors were involved. In that case those factors were military and strategic. In the case of the Congo, we in Uganda who are its neighbours, have suffered from the confusion going on in the Congo through the influx of refugees. We are also concerned with the non-African approach which Prime Minister Tshombé has taken by inviting white mercenaries who as soldiers of fortune are hired to kill—and they kill people who happen not only to be human but to be Africans. We are also concerned with the "cold-war" aspect of the Congo problem.

107. Therefore we cannot be expected to support Mr. Tshombé when he fraternizes with South African soldiers of fortune. No African in his right senses could do so. It seems quite clear to the Uganda delegation that Tshombé and his advisers are interested only in the legalistic interpretation of sovereignty and that these imperialistic adventurers are preparing

également les armes; ensuite, de retirer les mercenaires; enfin, d'entreprendre une négociation avec les forces antigouvernementales afin de trouver une solution pacifique. Vous reconnaîtrez que si ces conditions n'étaient pas remplies, il était impossible à la Commission ad hoc de se rendre au Congo et que, tant que des mercenaires qui n'ont aucun intérêt au rétablissement de l'ordre public mais sont recrutés pour tuer peuvent encore agir au Congo, il n'y a pas d'espoir de trouver une solution viable.

105. On a soutenu que des pays africains avaient refusé d'accorder leur aide militaire à Tshombé en remplacement des mercenaires. Aux yeux de ma délégation, aucun pays africain qui se respecte ne pouvait accepter l'envoi de troupes africaines à titre de mercenaires. Le principe même de ces mercenaires est manifestement contraire aux aspirations et aux objectifs africains. Nous pensons que, au lieu d'aider au maintien de l'ordre public, ils ne sont au Congo que pour exterminer des innocents moyennant rémunération. De toute façon, si M. Tshombé avait tenu la promesse qu'il avait faite à Addis-Abéba d'arrêter le combat, la Commission ad hoc aurait été en mesure de persuader aussi le régime de Stanleyville d'agir de même simultanément, ce qui aurait créé les conditions pacifiques nécessaires sans lesquelles on ne peut engager aucune négociation efficace. Je sais que le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria n'était pas présent à la session extraordinaire du Conseil des ministres de l'OUA à Addis-Abéba. C'est parce qu'en l'absence de M. Wachuku nous avons convaincu M. Tshombé de ne pas s'attacher à des détails juridiques qu'il a accepté la résolution dont le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria a fait l'éloge.

106. Il est bien évident qu'en dehors des considérations juridiques et constitutionnelles d'autres facteurs doivent entrer en ligne de compte. C'est ainsi que nous nous élevons depuis longtemps contre les pratiques inhumaines auxquelles se livre l'Afrique du Sud, parce que nous avons toujours pensé que la politique intérieure de ce pays portait atteinte aux droits de l'homme. C'est bien parce qu'ils estimaient que d'autres éléments entraient en jeu que les Etats-Unis ont empêché le Gouvernement légal de Cuba de continuer à recevoir une aide militaire. En l'occurrence, il s'agissait de considérations d'ordre militaire et stratégique. Dans le cas du Congo, l'Ouganda, qui a une frontière commune avec ce pays, a eu à pâtir de la confusion qui y règne et qui a provoqué un afflux de réfugiés. Nous avons également déploré que M. Tshombé eût adopté une solution non africaine en faisant appel à des mercenaires blancs, ces soldats de fortune dont le rôle est de tuer — et il se trouve que les êtres humains qu'ils tuent sont également des Africains. Nous sommes inquiets d'autre part du caractère de "guerre froide" qu'a pris la situation au Congo.

107. On comprendra donc que nous n'approuvons pas M. Tshombé lorsqu'il fraternise avec les aventuriers sud-africains. Aucun Africain jouissant de son bon sens ne pourrait le faire. Aux yeux de la délégation ougandaise, il est parfaitement clair que Tshombé et ses conseillers ne s'intéressent qu'à une interprétation purement juridique de la souve-

to wipe out millions of Congolese in the name of sovereignty, unity and humanitarianism. Therefore my delegation was disappointed that, in spite of the unanimous opinion of African countries, the United States and Belgium did not use their influence to prevail on Mr. Tshombé to find a solution in a ceasefire, withdraw the mercenaries and start peaceful negotiations.

108. We all remember how the Sub-Committee of the ad hoc Commission was rebuffed and prevented from seeing the President of the United States and how the ad hoc Commission was unfairly accused of not going to Stanleyville or Leopoldville. It is impossible to expect the ad hoc Commission to go to Leopoldville or Stanleyville as long as the mercenaries are still fighting.

109. We have all heard of the events of 24 November. It was a tragic day for the Congo and for Africa. As I said in the general debate of the General Assembly,^{5/} it raises the whole issue of the independence of small States. I should like from the outset to clarify my Government's abhorrence of the practice of holding civilian hostages. I would also strongly condemn the bombing and machine-gunning of whole villages, which resulted in the loss of the lives of so many innocent civilians. To understand the events of 24 November, it is important to know that the mercenaries led by a Captain Hoare were advancing on Stanleyville, and it was an open secret that Stanleyville would be bombed. The only impediment to this operation was the presence in Stanleyville of a large number of whites, mostly nationals of Belgium and the United States. It was quite clear to anybody who cared to look at the situation with an unbiased eye that, although the United States, Belgium and the United Kingdom were claiming the proposed rescue operation to be humanitarian, it was obviously an operation in support of the one led by Major Hoare.

110. My Government, therefore, considered it extremely unbecoming that the United States and the others, after encouraging soldiers of fortune to mount military operations in Africa, after already deciding on a date to attack Stanleyville, appealed to the ad hoc Commission to plead on behalf of the white hostages who were already endangered by the impending military operation. They knew full well that if there had been no threat of attack either from the air or by the mercenaries who were advancing towards Stanleyville, the whites would not have been taken as hostages.

111. The telegram, quoted in this Council, from Gbenye, illustrates this very clearly. It was because of the grave concern about the deteriorating situation in the Congo that my Prime Minister, Mr. Milton Obote, on 2 November appealed to the United States and asked them to use their influence with Tshombé to stop the attack on Stanleyville by land or by air.

^{5/} See Official Records of the General Assembly, Nineteenth Session, Plenary Meetings, 1293rd meeting.

raineté et que ces aventuriers impérialistes s'apprêtent à supprimer des millions de Congolais au nom de la souveraineté, de l'unité et de l'humanitarisme. C'est pourquoi ma délégation déplore que, malgré l'avis unanime des pays africains, les Etats-Unis et la Belgique n'aient pas usé de leur influence pour obtenir de M. Tshombé qu'il ait recours à un cessez-le-feu, rappelle les mercenaires et entame des négociations pacifiques.

108. Nous avons tous présent à l'esprit le mauvais accueil fait au Sous-Comité de la Commission ad hoc, qui a été empêché de rencontrer le Président des Etats-Unis, et nous nous rappelons aussi que l'on a reproché à tort à la Commission ad hoc de ne pas se rendre à Stanleyville ou à Léopoldville; or, on ne peut raisonnablement s'attendre que la Commission ad hoc se rende à Léopoldville ou à Stanleyville tant que les mercenaires continuent à se battre.

109. Nous avons tous eu connaissance des événements du 24 novembre. Ce fut une journée tragique pour le Congo et pour l'Afrique. Ainsi que je l'ai dit lors de la discussion générale à l'Assemblée générale^{5/}, c'est toute la question de l'indépendance des petits Etats qui se trouve ainsi posée. Qu'il me soit permis d'abord d'exprimer toute l'horreur qu'inspire à mon gouvernement la prise d'otages parmi les civils. Nous nous élevons non moins vigoureusement contre le bombardement et le mitraillage de villages entiers, qui ont fait tant d'innocentes victimes dans la population civile. Pour comprendre les événements du 24 novembre, il importe de savoir que les mercenaires, conduits par un certain capitaine Hoare, avançaient en direction de Stanleyville et tout le monde savait que Stanleyville serait bombardée. Le seul obstacle à cette opération était la présence à Stanleyville d'un grand nombre de blancs, pour la plupart ressortissants de la Belgique et des Etats-Unis. Il était évident pour tout observateur non prévenu que, contrairement à ce que prétendaient les Etats-Unis, la Belgique et le Royaume-Uni, — à savoir que l'opération de sauvetage envisagée aurait eu un caractère humanitaire — il s'agissait en fait d'appuyer l'opération conduite par Hoare.

110. Aussi le Gouvernement ougandais juge-t-il tout à fait choquant qu'après avoir encouragé les opérations militaires d'aventuriers en Afrique, et alors que la date à laquelle ils attaqueraient Stanleyville était déjà fixée, les Etats-Unis et d'autres pays aient demandé à la Commission ad hoc d'intervenir en faveur des otages blancs dont la vie était déjà mise en danger par l'opération militaire imminente. Ils savaient fort bien que s'il n'y avait pas eu une menace d'attaque, soit par air, soit de la part des mercenaires qui avançaient en direction de Stanleyville, les blancs n'auraient pas été pris comme otages.

111. Le télégramme de M. Gbenye, qui a été lu devant le Conseil, le montre très clairement. Profondément inquiet de l'aggravation de la situation au Congo, le Premier Ministre de l'Ouganda, M. Milton Obote, s'est adressé le 2 novembre aux Etats-Unis, pour leur demander d'user de leur influence auprès de M. Tshombé afin que Stanleyville ne soit pas attaquée.

^{5/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-neuvième session, Séances plénières, 1293ème séance.

He further emphasized the importance of opening negotiations immediately in Nairobi, and appealed to the Stanleyville régime to stop fighting and open negotiations under the auspices of the Organization of African Unity.

112. It is now an historical fact that at the Nairobi Conference the Stanleyville régime, on the one hand, and Leopoldville and the United States, on the other, were talking at cross-purposes. The latter were interested in only two things; first, to save the lives of the white hostages and, secondly, to maximize the military advantages that had been gained at the expense of the Stanleyville régime. They were, therefore, only too ready to misinterpret the intentions of the Stanleyville régime in the negotiations at Nairobi, and they accused it of trying to make political capital out of the hostages.

113. It is difficult to imagine that any African leader could sit at the conference table and consider only the future of the whites, and remain indifferent to the future of his fellow Africans in the city. We made it clear that we were interested in saving all lives, and I repeat, all lives, white and black. But to the United States and to Mr. Tshombé this signified an attempt to elevate the Stanleyville régime to the level of a legal Government.

114. I am not going to comment on the accusations and charges of cannibalism made against the Congolese people by their own representative. My delegation is now only interested in finding a way of tidying up the Congolese mess. We believe that given a good leadership, a leadership which is interested in finding a permanent and peaceful solution to the problem of the Congo with the minimum loss of lives, the future of the Congo will be a bright one. We believe that no amount of military aid for either side will help in solving the Congo problem.

115. Since the death of Lumumba, the Congo has had the misfortune of not being able to find another national leader who is popular and acceptable to the Congolese people, and we believe that this is a political rather than a military problem.

116. What can we do? My delegation is convinced that in spite of the unfortunate aggression on Stanleyville, the time is not too late. Therefore, I propose that the Security Council—and especially the United States, Belgium and the United Kingdom—should bring all their influence to bear on Mr. Tshombé to accept the resolution of the Organization of African Unity for the withdrawal of all mercenaries from the Congo. If this could be accomplished by 31 December, then a fresh start could be made.

117. We appeal to Prime Minister Tshombé to reconsider his stand and to make a genuine attempt to co-operate with the ad hoc Commission of the Organization of African Unity. An urgent meeting should be convened, attended by Prime Minister Tshombé, with the main objective of stopping all fighting. At the

par terre ou par air. Il a insisté sur la nécessité d'entamer immédiatement des négociations à Nairobi et il a demandé au régime de Stanleyville de faire cesser les combats et d'engager des négociations sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine.

112. Il est maintenant bien établi que la conférence de Nairobi n'a été qu'un long quiproquo entre le régime de Stanleyville, d'une part, et le régime de Léopoldville et les Etats-Unis, d'autre part. Ceux-ci ne s'intéressaient qu'à deux choses: d'abord, sauver la vie des otages blancs; ensuite, exploiter au maximum les avantages militaires qu'ils s'étaient assurés aux dépens du régime de Stanleyville. C'est pourquoi ils étaient tout prêts à mal interpréter les intentions du régime de Stanleyville lors des négociations de Nairobi, l'accusant de vouloir utiliser les otages à des fins politiques.

113. Il est difficile d'imaginer qu'aucun des dirigeants africains participant à la conférence aurait pu ne se pencher que sur le sort des blancs et rester indifférent au sort de ses frères africains qui se trouvaient dans la ville. Nous avons déclaré sans ambages que nous voulions sauver toutes les vies, je répète, toutes les vies des noirs comme des blancs. Mais pour les Etats-Unis et M. Tshombé, cela équivalait à vouloir élever le régime de Stanleyville au rang de gouvernement légal.

114. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur les accusations de cannibalisme portées contre le peuple congolais par son propre représentant. Le seul désir de ma délégation, en ce moment, est de trouver un moyen de mettre de l'ordre dans l'imbroglio congolais. Nous sommes convaincus que lorsque le Congo aura trouvé des chefs capables, des chefs désireux de régler pacifiquement et une fois pour toutes le problème du Congo en réduisant au minimum les pertes de vies humaines, le Congo aura devant lui un avenir prospère. Nous pensons que ce n'est pas en apportant une aide militaire, quelle qu'en soit l'importance, à l'un ou l'autre adversaire que l'on contribuera à régler le problème congolais.

115. Depuis la mort de Lumumba, le Congo n'a malheureusement pu trouver un autre chef national qui soit populaire et accepté par le peuple congolais, et nous pensons qu'il s'agit là d'un problème politique plutôt que militaire.

116. Que pouvons-nous faire? La délégation ougandaise est convaincue que, malgré la regrettable agression contre Stanleyville, il n'est pas encore trop tard. C'est pourquoi je propose que le Conseil de sécurité — et en particulier les Etats-Unis, la Belgique et le Royaume-Uni — exercent toute leur influence sur M. Tshombé pour qu'il accepte la résolution de l'Organisation de l'unité africaine concernant le retrait de tous les mercenaires du Congo. Si cette opération était terminée d'ici au 31 décembre, on pourrait alors prendre un nouveau départ.

117. Nous demandons au Premier Ministre, M. Tshombé, de reconsidérer sa position et de s'efforcer sincèrement de coopérer avec la Commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine. On pourrait alors convoquer d'urgence une réunion à laquelle assisterait le Premier Ministre,

same time, the leaders of the Stanleyville régime should be asked to give guarantees of a simultaneous cease-fire. In the Congo we have a situation which borders upon civil war, and so long as the United States and Belgium insist on a military solution in a matter which urgently calls for a political solution, there will be no peace in the Congo or, for that matter, in Africa.

118. I would join those who have spoken before me in condemning most strongly the attempts to divide Africa into what they have called the "Arab North" and the "black South". There is only one, indivisible Africa, and we stand for solidarity. There must be no attempts to divide the African Continent.

119. Finally, I would repeat that the Congo problem essentially is an African problem, and it is the hope of my delegation that the African States, if given the chance, can solve this problem.

120. Mr. LIU (China): After so much impassioned oratory, I believe it is useful to remind ourselves of the essential facts involved in the present case. These facts are, firstly, the rebels in the Stanleyville area did hold thousands of innocent men, women and children as hostages, and secondly, that they threatened these hostages with imminent execution. These facts are not in dispute, what is in dispute is whether the rescue operation launched by Belgium and the United States was necessary.

121. Those who have brought the matter before the Security Council contend that it was not necessary and that instead of saving lives it actually made the massacre inevitable. Here we are in the realm of speculation, and I do not believe that anybody can prove with any degree of certainty what might or might not have happened if the rescue operation had not been launched.

122. In the circumstances, my delegation is fully satisfied with the statements made in this Council by the representatives of Belgium and the United States that the operation was necessary to save the lives of the hostages, and that it was an humanitarian mission, and nothing more.

123. Inasmuch as the operation was expressly authorized by the Government of the Democratic Republic of the Congo, which is recognized by all as the legally constituted Government of the country, it is difficult to see how the charges of neo-colonialism and neo-imperialism, of violating the Charter of the United Nations and of threatening the peace and security of the African Continent can be substantiated.

124. However, the rescue operation did take place and it did succeed in bringing some two thousand people of various nationalities to safety. It seems to my delegation that it serves no useful purpose to indulge in recriminatory oratory on a matter which has already passed into history. What the Council should

M. Tshombé, et qui aurait pour objet essentiel la cessation des combats. En même temps, il faudrait demander aux dirigeants du régime de Stanleyville de donner des garanties pour un cessez-le-feu simultané. Le Congo connaît une situation proche de la guerre civile, et tant que les Etats-Unis et la Belgique s'obstineront à vouloir apporter une solution militaire à un problème qui réclame d'urgence une solution politique, il n'y aura pas de paix possible au Congo ni, par conséquent, en Afrique.

118. Je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour blâmer très énergiquement les tentatives de division de l'Afrique entre ce que d'aucuns appellent le "Nord arabe" et le "Sud noir". Il n'y a qu'une seule Afrique, qui est indivisible, et nous devons tous rester solidaires. Il ne faut pas chercher à diviser le continent africain.

119. Pour conclure, je répète que le problème congolais est essentiellement un problème africain. La délégation ougandaise espère que les Etats africains parviendront à résoudre ce problème si on les laisse faire.

120. M. LIU (Chine) [traduit de l'anglais]: Après tant de rhétorique si passionnée, je crois utile de rappeler les principaux éléments du problème dont nous sommes saisis. Tout d'abord, il est établi que les rebelles de la région de Stanleyville ont effectivement pris comme otages des milliers de personnes innocentes, hommes, femmes et enfants, et qu'ils les ont ensuite menacés d'une exécution imminente. Personne ne conteste ces faits; c'est la nécessité de l'opération de sauvetage organisée par la Belgique et les Etats-Unis qui est contestée.

121. Les pays qui ont saisi le Conseil de sécurité soutiennent que cette intervention n'était pas nécessaire et que, au lieu de sauver des vies humaines, elle a rendu en fait le massacre inévitable. Nous sommes ici dans le domaine de l'hypothèse, et je crois que personne ne pourrait indiquer avec quelque certitude ce qui aurait pu arriver ou ne pas arriver si l'opération de sauvetage n'avait pas eu lieu.

122. Dans ces conditions, la délégation chinoise estime tout à fait convaincantes les déclarations faites devant le Conseil de sécurité par les représentants de la Belgique et des Etats-Unis, qui ont affirmé que l'opération était nécessaire pour sauver la vie des otages et constituait exclusivement une mission humanitaire.

123. Etant donné que l'opération avait été expressément autorisée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui est reconnu par tous comme étant le gouvernement légalement constitué du pays, nous voyons mal sur quoi étayer les accusations de néo-colonialisme et de néo-impérialisme, de violation de la Charte des Nations Unies et de menace à la paix et à la sécurité du continent africain.

124. Cependant, l'opération de sauvetage a eu lieu et a effectivement réussi à mettre hors de danger quelque 2 000 personnes de différentes nationalités. La délégation chinoise estime parfaitement inutile de se lancer dans des diatribes à propos d'une question qui appartient déjà à l'histoire. C'est de l'avenir

now be concerned with is the future of the Democratic Republic of the Congo. It is tragic that after four years of United Nations efforts the agonizing problems which attended the birth of the Congo as an independent State have reasserted themselves today.

125. The Government of the Democratic Republic of the Congo has charged that certain sister States have been aiding and abetting rebellion within its territory and have been subverting its independence and territorial integrity. The Minister for Foreign Affairs of Nigeria, in his statement before the Council yesterday, asked the Council to take seriously the complaints of the Democratic Republic of the Congo and to dissuade those African States that have been accused of unlawful intervention in the Congo from further interference in its affairs.

126. Needless to say, the Council has a special and continuing responsibility in this matter. Its resolution of 22 July 1960 [S/4405]^{6/} is still in force today. In that resolution, which was adopted unanimously, the Council requested "all States to refrain from any action which might tend to impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority and also to refrain from any action which might undermine the territorial integrity and the political independence of the Republic of the Congo".

127. If the complaints of the Government of the Democratic Republic of the Congo are true—and there is ample reason for believing that they are true—then the Council cannot do less than what the Minister for Foreign Affairs of Nigeria has asked of it.

128. I believe that there is considerable merit in the suggestion that the Council should, as an urgent matter, establish an inspection and investigation group to proceed to the Congo and to report to this Council, so that outside intervention in the affairs of the Congo can be brought to an end at the earliest possible moment.

129. The Council is, of course, aware that the Congo suffers not only from the intervention of its sister African States, but also from that of countries which lie far beyond the African continent. It is common knowledge that the Communists of my own country regard the Congo as a political vacuum, and they intend to fill it. They are a threat not merely to the independence of the Congo; they are a threat to all Africa.

130. The Council's obligation to the Congo is clear. It must see to it that the territorial integrity and the political independence of the Congo are preserved; that it does not become a cockpit for alien ambitions, and that it be given an opportunity to solve its problems and develop its political institutions in its own way, free from outside interference and with the goodwill and assistance of all. I believe it is in the interest of all the African States to help to bring this

de la République démocratique du Congo que le Conseil de sécurité doit maintenant se préoccuper. Il est consternant qu'au bout de quatre années d'efforts poursuivis par les Nations Unies les problèmes angoissants qui ont accompagné l'accession du Congo à l'indépendance se trouvent posés à nouveau.

125. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a accusé certains Etats frères d'avoir aidé et encouragé la rébellion sur son territoire, et d'avoir porté atteinte à son indépendance et à son intégrité territoriale. Dans la déclaration qu'il a faite hier devant le Conseil, le Ministre des affaires étrangères de la Nigéria a demandé au Conseil de sécurité de prendre en considération les plaintes de la République démocratique du Congo et de dissuader les Etats africains qui ont été accusés d'ingérence au Congo d'intervenir à nouveau dans les affaires de ce pays.

126. Il va sans dire que le Conseil de sécurité a, à l'égard de ce problème, une responsabilité permanente et toute particulière. Sa résolution du 22 juillet 1960 [S/4405^{6/}] est toujours en vigueur. Dans cette résolution, adoptée à l'unanimité, le Conseil priait "tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais, et aussi de s'abstenir de toute action qui pourrait saper l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo".

127. Si les plaintes du Gouvernement de la République démocratique du Congo sont fondées, et il y a de nombreuses raisons de penser qu'elles le sont, le Conseil de sécurité ne peut faire moins que de donner suite à la proposition du Ministre des affaires étrangères de la Nigéria.

128. Je considère comme tout à fait digne d'intérêt la suggestion, qui a été faite au Conseil, de constituer d'urgence un groupe d'inspection et d'enquête qui se rendrait au Congo et présenterait un rapport au Conseil de sécurité, de sorte qu'on puisse faire cesser le plus tôt possible toute intervention extérieure dans les affaires du Congo.

129. Bien entendu, le Conseil de sécurité sait que le Congo pâtit de l'intervention non seulement d'Etats africains frères, mais également de pays qui se trouvent au-delà des mers. Il est notoire que les communistes de mon propre pays considèrent le Congo, du point de vue politique, comme un vide qu'ils se proposent de combler. Ils constituent une menace non seulement pour l'indépendance du Congo, mais encore pour l'Afrique tout entière.

130. Les devoirs du Conseil de sécurité envers le Congo sont faciles à définir. Le Conseil doit assurer le maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique du Congo; il doit veiller à ce que le Congo ne devienne pas une arène où s'affronteraient des ambitions étrangères; il doit lui donner la possibilité de résoudre ses problèmes et de développer ses institutions politiques à sa façon, à l'abri des ingérences étrangères et avec l'aide

^{6/} Official Records of the Security Council, Fifteenth Year, Supplement for July, August and September 1960.

^{6/} Documents officiels du Conseil de sécurité, quinzième année, Supplément de juillet, août et septembre 1960.

about. It takes only a glance at the map to realize that so long as there is instability in that economically rich and strategically important country, there can be no lasting stability in the rest of Africa.

131. The PRESIDENT (translated from Spanish): There are no further speakers on my list for today, I shall therefore adjourn the meeting.

132. However, before doing so, I wish to inform the Council that, after the customary consultations, we have decided to hold a meeting of the Council tomorrow morning to continue the discussion on the Congo. The Council will also convene tomorrow afternoon for the purpose of resuming consideration of the complaints submitted by the delegations of the Syrian Arab Republic and of Israel in the letters dated 14 and 15 November 1964, respectively.

133. I wish also to inform members of the Council that we have agreed to hold a further meeting of the Council on Friday at 10.30 in the morning to consider the report of the Secretary-General on the question of Cyprus.

The meeting rose at 6 p.m.

et la bonne volonté de tous. Je suis persuadé que tous les pays africains ont intérêt à collaborer à cette œuvre. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour comprendre que tant que l'instabilité régnera dans ce pays, dont la position stratégique est importante et qui possède de grandes richesses économiques, le reste de l'Afrique ne pourra connaître de stabilité durable.

131. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): N'ayant plus d'autres orateurs inscrits pour aujourd'hui, je vais lever la séance.

132. Auparavant, je tiens à faire savoir au Conseil qu'il a été décidé, après les consultations d'usage, de tenir une séance du Conseil demain matin, pour poursuivre la discussion sur le Congo. Le Conseil se réunira également demain après-midi, pour reprendre l'examen des plaintes présentées par les délégations de la République arabe syrienne et d'Israël dans les lettres en date des 14 et 15 novembre 1964, respectivement.

133. Je désire également faire savoir aux membres du Conseil qu'il a été décidé de tenir une séance vendredi à 10 h 30 pour examiner le rapport du Secrétaire général sur la question de Chypre.

La séance est levée à 18 heures.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.